



MAISON FLORA TRISTAN



Rapport d'activités 2023-2024

« Ensemble, créons un havre de paix où sécurité et sérénité protègent femmes et enfants de la violence conjugale. »

Nous avons exclu la règle traditionnelle du masculin l'emportant sur le féminin pour privilégier la féminisation des textes, reflétant la composition majoritairement féminine de notre équipe. Nous n'utilisons pas l'écriture inclusive pour des raisons de lisibilité.

Rédaction : Sandrine Iceta

Précieuses collaborations : Corinne Roy, Fatima Terhini, Jung won Lim, Maryse Pépin, Sarah Meziti, Soufia Araq

Statistiques : Sarah Meziti et Soufia Araq

Mise en page et corrections : Philomène Boyer-Villemaire

Illustrations : Romain Lasser

Acronymes

AGA	Assemblée générale annuelle
CA	Conseil d'administration
C.A.C.VC	Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal
CÉDA	Comité d'éducation aux adultes
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CREP	Centre de ressources éducatives et pédagogiques du Centre de service scolaire de Montréal
HFC	Hébergement femmes Canada
IRIPII	Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives
L'Alliance	L'Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
MFT	Maison Flora Tristan
MFT 1	Maison Flora Tristan 1 ^{re} étape
MFT 2	Maison Flora Tristan 2 ^e étape
MH1	Maison d'hébergement de 1 ^{re} étape
MH2	Maison d'hébergement de 2 ^e étape
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OMHM	Office municipal d'habitation de Montréal
SAC-UQAM	Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal
SCF	Secrétariat à la condition féminine
TCVCM	Table de concertation en violence conjugale de Montréal
VC	Violence conjugale
VCPS	Violence conjugale postséparation

Notre maison

À la Maison Flora Tristan
Un sanctuaire de paix s'élève,
Où femmes et enfants, cœur à cœur,
Reconstruisent la vie, loin de la grève.
Sous ce toit, Flora veille,
Guide les pas hésitants vers l'espoir,
Les rires des enfants peignent l'aube,
Et les mères tissent des futurs à croire.
Ici, la sécurité enlace chaque âme,
Protège les histoires de nuits apaisées,
Dans ce havre où chaque jour se dessine,
Sur des toiles d'espoir et de paix retrouvée.

Ce poème intègre le nom et l'esprit de Flora Tristan, rendant hommage à son dévouement envers les droits des femmes et son impact durable, tout en célébrant le rôle vital de la maison d'hébergement qui porte son nom.

Table des matières

3	Acronymes
6	Mot du conseil d'administration
7	Mot de l'équipe de direction
8	Mission, philosophie, valeurs et services
11	Témoignage d'une ex-résidente
14	Démocratie, expertise et diversité
26	Principales réalisations en 2023-2024
26	Nos services externes
32	Nos services d'aide et d'hébergement de 1 ^{ère} étape
45	Nos services d'aide et d'hébergement de 2 ^e étape
54	Services spécifiques
57	Engagement dans la communauté et le milieu
62	Perspectives 2024-2025

Mot du conseil d'administration



Chères lectrices,
chers lecteurs,

C'est avec une profonde gratitude et un immense honneur que je vous présente notre rapport annuel. Ce rapport témoigne de

l'engagement envers les femmes et les enfants, partagé par toutes celles et ceux qui soutiennent notre mission.

En effet, un projet tel que la Maison Flora Tristan ne peut être que le fruit d'un effort collectif, le résultat d'une mobilisation constante de notre équipe, de nos bénévoles, de nos partenaires, et de notre communauté. Ensemble, nous œuvrons à créer un espace de sécurité, d'espoir et de reconstruction face à la violence conjugale.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du rapport, nos interventions se veulent holistiques, répondant aux besoins des femmes et des enfants tout en s'impliquant activement auprès de nos partenaires, en menant des actions de sensibilisation, et en représentant notre cause auprès des institutions gouvernementales en collaboration avec nos partenaires du milieu. Ce rapport met en lumière nos multiples facettes : des services psychosociaux spécialisés à l'hébergement sécurisé, en passant par des projets de sensibilisation et de formation.

Nous avons réalisé des avancées significatives cette année grâce à nos divers projets et initiatives, et nous avons également observé des changements au sein de nos instances de gouvernance.

Je tiens à adresser un chaleureux au revoir à notre directrice générale, Chloé Deraiche, qui s'est investie corps et âme auprès de la maison. Son leadership a

marqué une période de croissance et de consolidation pour notre organisation. De même, je voudrais exprimer ma gratitude, ainsi que celle de toute notre équipe, à l'égard de Marie-Laure Gosselin, présidente sortante du conseil d'administration, dont l'engagement indéfectible a guidé la Maison Flora Tristan à travers des changements importants.

Aujourd'hui, je suis fière du conseil d'administration que nous avons, composé de membres engagés et dévoués à notre mission. Leur soutien indéfectible est crucial pour la réalisation de nos objectifs.

Je suis également enthousiaste à l'idée de travailler avec Sandrine Iceta, qui assure avec brio l'intérim de la direction générale. Sandrine, qui est avec la Maison depuis 20 ans, est superbement équipée pour porter le flambeau. Son expérience et sa connaissance approfondie de notre mission et de nos valeurs nous assurent une continuité dans l'excellence de nos services.

Tournées vers l'avenir, nous nous engageons à consolider nos acquis, à assurer la pérennité de notre organisation, et à faire des choix judicieux et stratégiques quant aux projets à réaliser. Notre vision est de continuer d'offrir un soutien indéfectible aux femmes et aux enfants, par le biais d'une approche féministe assumée, tout en œuvrant pour un changement durable dans notre société.

Avec votre soutien, nous continuons d'avancer avec la même énergie et détermination, fortes de nos succès et résolues à relever les défis à venir.

Bibigi Haile

Vice-présidente du conseil d'administration

Mot de l'équipe de direction

Chère lectrice, cher lecteur, chères collègues
et membres de notre précieuse communauté,



Gaëlle Fedida



Marie-Laure Josselin



Chloé Deraiche

Nous avons l'immense honneur de débiter ce rapport annuel en reconnaissant le dévouement exemplaire de trois militantes féministes exceptionnelles. Nous rendons un hommage ému à notre ancienne présidente du conseil d'administration, Gaëlle Fedida, une fervente défenseuse des droits des femmes, dont dix ans de leadership passionné ont pris fin tragiquement avec son décès, laissant une marque indélébile dans nos cœurs. Nous marquons également le départ de notre présidente du conseil d'administration, Marie-Laure Josselin, qui a œuvré pour la Maison Flora Tristan avec une détermination sans faille pendant treize ans. Finalement, nous célébrons avec un respect profond le parcours inspirant de notre directrice générale, Chloé Deraiche, qui, après dix années d'un engagement ininterrompu, laisse derrière elle un héritage riche de progrès et d'inspiration.

Ces trois femmes ont profondément influencé la Maison Flora Tristan et nos vies par leur courage, leur dévouement et leur combat acharné pour la justice, l'égalité et l'équité. Leur héritage continue de guider nos efforts collectifs, remplissant le vide laissé par leur absence avec le souvenir de leur esprit indomptable et de leur passion ardente.

Nous sommes également ravies de partager avec vous notre rapport d'activités, un reflet de la richesse, de la diversité et du dynamisme de notre équipe, parfaitement alignée sur notre mission. Lire ce rapport est un acte de solidarité qui démontre votre soutien pour notre lutte contre la violence conjugale. Depuis avril 2023, de nombreux membres engagés ont apporté leur soutien précieux aux femmes et à leurs enfants. Bien qu'il serait impossible de tous les nommer, leur engagement continue de nous inspirer chaque jour.

Nous vous invitons à découvrir à travers ce rapport les nombreux projets réalisés, les événements organisés, les partenariats établis et les succès obtenus au cours de l'année. Chaque page témoigne de notre engagement indéfectible envers la lutte contre la violence conjugale, et nous sommes fières des avancées réalisées ainsi que des défis relevés.

Merci pour votre soutien continu et pour votre engagement à nos côtés. Ensemble, nous renforçons notre combat pour un avenir sans violence conjugale, où chaque enfant peut vivre en sécurité et avec dignité.

Bonne lecture,

Soufia Araq, Sarah Meziti, Marie Faija et Sandrine Iceta

Mission, philosophie, valeurs et services

Notre mission : assurer un nouveau départ en répondant aux besoins

Nous accueillons, soutenons, aidons et hébergeons les femmes, avec ou sans enfants, qui cherchent à se reconstruire et à réorganiser leur vie après avoir fui la violence conjugale. En outre, nous militons activement contre la violence conjugale auprès des institutions gouvernementales et du grand public.

Lorsqu'une femme franchit le seuil de la Maison, elle est accueillie par une équipe qui prend le temps de l'écouter, de la soutenir, de l'accompagner et de lui proposer des interventions psychosociales spécialisées. L'approche personnalisée vise à outiller les femmes, leur permettant de saisir pleinement les options à leur disposition selon leur contexte personnel.

Notre philosophie : une approche féministe engagée

Nous adoptons résolument une perspective féministe, conscientes que la violence conjugale est un symptôme de déséquilibres sociaux historiques entre hommes et femmes. Ce phénomène, intrinsèquement lié à une dynamique de pouvoir, se manifeste lorsque l'un des conjoints déploie diverses stratégies de violence pour asseoir son contrôle. Nos interventions, imprégnées de cette approche, visent à établir une alliance solidaire avec les femmes accueillies, promouvant l'égalité et évitant toute reproduction de dynamiques de domination. Notre démarche est également caractérisée par une sensibilité interculturelle, respectueuse de la personnalité, de la vision du monde, des valeurs et des besoins spécifiques de chacune.

Principes d'intervention féministes

Les femmes et les enfants ne sont jamais responsables de la violence subie.

Les femmes ont droit à l'autonomie, au respect et à la liberté.

Les femmes possèdent les capacités et compétences nécessaires pour prendre en main leur destinée et faire des choix bénéfiques pour elles.

Nos valeurs : le gouvernail de notre engagement



Nos valeurs constituent le socle de notre organisme, guidant chacune de nos décisions et actions. Elles représentent des repères essentiels et des instruments clés de mobilisation pour l'ensemble du personnel. Elles sont également le fondement de toutes nos interventions auprès des femmes et des enfants.

Nos services : un soutien complet pour une nouvelle vie

La Maison Flora Tristan offre aux femmes et aux enfants un havre de paix sécurisé où ils peuvent se reconstruire et reprendre les rênes de leur existence. Nous leur proposons le temps et l'accompagnement nécessaires pour restructurer leur vie et rompre avec le cycle destructeur de la violence.

Notre équipe de spécialistes déploie des interventions sur mesure pour redonner aux femmes et à leurs enfants le contrôle de leur vie, les outillant pour réévaluer leur situation personnelle, briser l'isolement et développer les compétences nécessaires à l'amélioration de leur qualité de vie, tout cela dans un environnement protégé.

Nos services forment un continuum qui va de l'écoute téléphonique initiale jusqu'à un suivi à plus long terme, assurant ainsi une prise en charge globale des personnes touchées par la violence, avec une priorité absolue donnée à leur sécurité à chaque phase du parcours.

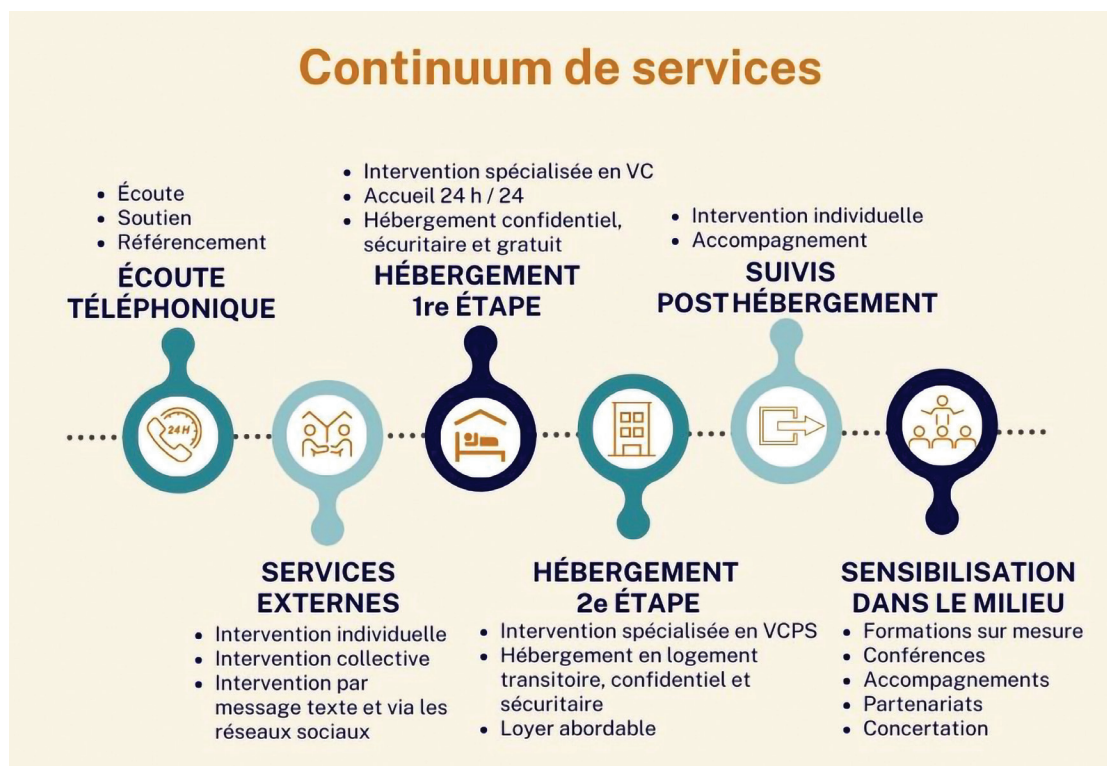
Nous proposons des interventions psychosociales ciblées, adaptées aux spécificités de la violence conjugale et de la violence conjugale postséparation. Ces interventions sont cruciales pour offrir un soutien immédiat et continu aux femmes et aux enfants hébergés, tout en assurant leur sécurité.

Notre hébergement sécurisé, disponible en première et deuxième étape, offre un environnement protecteur propice à la récupération et à la planification d'un avenir sans violence.

Pour celles qui ont terminé leur séjour, nous fournissons des services post-hébergement. Ce suivi personnalisé vise à consolider les acquis et à finaliser les démarches, toujours en mettant l'accent sur la sécurité.

Nous offrons également des services externes pour les femmes souhaitant évaluer leur situation et préparer un départ sécurisé, ou pour celles qui, pour divers motifs, ne souhaitent pas venir en maison d'hébergement. Ces services comprennent des consultations et un soutien adapté à leurs besoins.

Enfin, nous menons des actions de sensibilisation et proposons des formations dans la communauté. Ces initiatives visent à mieux comprendre et combattre la violence conjugale, en mettant un accent particulier sur les stratégies de protection et de prévention.



Témoignage d'une ex-résidente

En décembre 2022, après une énième agression de plus de mon ex-mari (devant mes enfants et devant l'école des filles) dont je suis séparée depuis mars 2022, je m'effondre. Je ne peux plus vivre comme ça !

J'appelle ma mère qui est à l'île de la Réunion avec un décalage horaire de 9h, qui me dit que quelque chose cloche et qu'il faut appeler la police, que je ne peux pas subir ainsi toute ma vie les crises de cet homme.

J'appelle mon amie qui vit à Laval et elle me dit que ça ne peut plus durer et que je dois appeler SOS violence conjugale et Rebâtir.

Je ne comprends pas pourquoi, mais je veux que ça s'arrête. Le harcèlement, les cris, les hurlements, la honte, la peur...

J'appelle SOS violence conjugale et j'explique à mon interlocutrice ce que je vis et là ; la sentence tombe.

« Madame, vous êtes victime de violence conjugale postséparation et il est possible que cela ne s'arrête pas là. Nous pouvons vous mettre en relation avec une intervenante pour faire un suivi avec vous. »

À ce moment, mon parcours avec la Maison Flora Tristan débute.

Première consultation externe, je suis abasourdie ! Moi, victime de violence conjugale ! Impossible ! Je suis coach en développement personnel, comment ai-je pu laisser passer cela ?

Mais mon intervenante a su faire preuve de patience, de compréhension, à aucun moment elle ne m'a jugé.

J'ai eu l'impression d'être comprise, de trouver les mots sur ce que je vivais même si je restais dans le déni de la violence conjugale.

Elle m'informe du danger de ma situation !

Elle me parle du cycle de violence !

Elle me montre son soutien en douceur et ne me bouscule pas.

Je ne saisis pas vraiment l'ampleur de la situation, mais lorsque monsieur continue ses menaces alors qu'il est à l'hôpital psychiatrique, mon intervenante tire la sonnette d'alarme.

Je décide de contacter Rebâtir et après des heures de discussions avec différents avocats, j'accepte que ma demande soit transmise au bureau de l'aide juridique pour qu'un avocat m'aide à entamer le divorce et demander la garde principale des enfants.

Lors d'une nouvelle consultation avec mon intervenante, nous complétons un questionnaire sur ma perception de la dangerosité de ma situation. Le résultat est flagrant, je ne me sens pas en sécurité ! J'ai peur de lui, je crains sa réaction, je crains pour mes enfants, je crains de prendre une décision qui va bouleverser nos vies.

Quelques jours plus tard, j'ai rendez-vous avec mon avocate et celle-ci me demande si je suis en sécurité, car dès que la demande de divorce va être envoyée au domicile de monsieur, il est possible qu'il y ait des représailles de sa part.

C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Lors de mon rendez-vous avec mon intervenante, je l'informe que j'ai très peur de mon ex-mari qui vient de sortir de l'hôpital psychiatrique et qu'il va recevoir la lettre de mon avocate dans les prochains jours et je veux me sentir en sécurité, car je ne sais pas de quoi il est capable.

C'est ainsi que mon parcours en première étape à la Maison Flora Tristan débute.

En moins de 24 heures, nos valises sont prêtes. J'ai annoncé aux filles de ma décision de partir de chez nous pour nous mettre en sécurité. Je les dépose à l'école et je me rends ensuite à la MFT.

J'ai peur ! Me retrouver dans un environnement inconnu avec des personnes inconnues. Faute à pas de chance, mon intervenante n'est pas présente ce jour-là.

Mais quel accueil j'ai reçu ! L'intervenante présente m'accueillie en douceur, me donne du temps ; elle est très chaleureuse avec moi alors que nous n'avions jamais discuté ensemble auparavant.

Elle m'a laissée m'installer et m'a demandé de venir remplir les documents d'arrivée nécessaires, une fois que je serai prête. Ma peur ne s'est pas envolée, mais j'ai tellement apprécié d'avoir été aussi bien accueillie.

Toutefois, le premier mois est difficile. Les rencontres avec mon intervenante se font chaque semaine : cela me fait du bien mais vient avec énormément de résistance de ma part ! Accepter d'être une victime de violence conjugale n'est pas chose facile à gérer. Mon égo en prend un coup, je ne veux pas accueillir toute la souffrance reliée à cela.

Des liens se nouent avec d'autres résidentes et cela me permet de camoufler tout ce que je veux éviter. Mais plus j'entends les histoires des autres, plus je sens le chagrin monter. Et je me rends compte que je me sentais coupable. Que s'il m'avait fait subir toutes ces agressions, c'est parce que je l'avais quitté.

Mais pourquoi je me sens coupable ?

À ce moment, je réalise ou plutôt j'intègre mon statut de victime de violence conjugale.

À ce moment, le cheminement vers la dévictimisation débute. Ce n'est pas parce que j'ai accepté mon « statut » que je dois le conserver. En venant en maison d'hébergement, je me suis promis de tout faire pour que ma situation change.

Grâce à l'aide merveilleuse de toutes les intervenantes, je m'aperçois que j'ai perdu confiance en moi. Mon estime personnelle a pris la poudre d'escampette. J'entends perpétuellement la voix de cet homme me dire que je n'y arriverai pas, que tout cela ne sert à rien.

Encouragée par l'équipe de la Maison (parfois sans qu'elle le sache), je fais le choix de me rebâtir. Toutes ces conversations, ces câlins, ces sourires et la chaleur que je vais recevoir me permettent d'affronter ce qui me fait mal pour apprendre à le surmonter.

Je réapprends à vivre en paix avec moi-même. On m'outille pour me défendre face à lui. J'accepte, j'accueille avec joie toute l'aide qu'on me propose.

Pour une immigrante isolée dans un pays étranger, sans famille, je me sens accueillie dans une famille. Je ne sens pas que je suis un numéro ou juste une femme de plus dans une maison d'hébergement.

Étant diabétique et végétarienne, le chef de cuisine a fait de son mieux pour que je puisse me sentir à l'aise.

Que ce soit le personnel de la direction ou de l'administration, je n'ai jamais senti que je dérangeais. La bienveillance de toutes les personnes qui travaillent dans cette maison d'hébergement a touché mon cœur et cela pour toujours.

Je commence à me sentir beaucoup mieux ! Cependant, notre sécurité n'est toujours pas assurée à 100 % avec

toutes les procédures en cours pour mon divorce et la garde des enfants. Mon ex-mari et son avocate font tout pour me mettre des bâtons dans les roues et je ne suis pas aidée par mon avocate.

Mon séjour en première étape touche presque à sa fin et on me propose une rencontre d'information pour la deuxième étape afin de continuer mon cheminement et d'entrer dans le processus d'autonomisation.

Le processus complété pour la deuxième étape, j'intègre en mai 2022, notre appartement au sein du bâtiment de la maison d'hébergement.

Commence alors, mon cheminement dans la reprise du contrôle de ma vie.

Bien que n'ayant plus accès aussi souvent aux intervenantes qu'en première étape, elles restent disponibles et toujours à l'écoute.

Suivent 11 mois de préparation au retour à la vie « normale ». J'en profiter pour réapprendre à prendre soin de moi, à me créer un réseau grâce au programme Femmes-Relais, un merveilleux programme avec un énorme potentiel pour les femmes sorties de la maison d'hébergement qui ont envie de redonner à leur prochain et d'aider d'autres femmes qui vivent ce qu'elles ont vécu. Elles représentent l'espoir qu'il y a bien une lumière au bout du tunnel, que la vie ne s'arrête pas et qu'elle peut encore être belle.

Je commence ce programme avec pour objectif de reprendre confiance en moi pour créer un réseau, pouvoir être une ressource fiable et me donner le temps d'explorer ce que j'avais envie de faire à la fin de l'étape 2.

Les objectifs ont été dépassés !

Aujourd'hui, j'ai quitté la deuxième étape depuis 2 semaines et je peux affirmer que j'ai repris le cours

et le contrôle de ma vie, et tout cela grâce à la Maison Flora Tristan.

J'ai repris les bancs de l'école pour une formation de lancement d'entreprise afin de démarrer et de faire propulser mon entreprise destinée au bien-être des femmes.

J'ai pu célébrer mon divorce et j'ai la garde principale de mes enfants.

JE NE CRAINS PLUS MON EX-MARI et cela n'a pas de prix.

Je me sens en sécurité, je me sens soutenue, je ne me sens plus seule. Même si j'ai quitté la ressource, je sais que toute l'équipe de la Maison Flora Tristan est derrière moi.

Merci infiniment, ce n'est pas juste une personne vivant de la violence conjugale postséparation que vous avez aidée, mais un être humain qui a réappris à vivre la vie qu'elle mérite,

Je garde à tout jamais de merveilleux souvenirs de mon passage à la MFT.

Je suis arrivée avec énormément de peurs et je suis repartie avec le sourire, sans regrets et des rêves et projets pleins le cœur et la tête.

Merci.

Jacinthe

Démocratie, expertise et diversité

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants grâce à l'engagement et à la collaboration des administratrices

Engagement et collaboration des administratrices :

À la Maison Flora Tristan, la sécurité de nos résidentes et de leurs enfants est au cœur de nos préoccupations. Cet engagement se reflète dans la gouvernance de notre organisation, assurée par des féministes passionnées et engagées qui militent pour la cause et garantissent une gestion sécuritaire et efficace. Le conseil d'administration est constitué de sept bénévoles venant de divers horizons professionnels, toutes membres actives de la communauté locale que nous desservons.

Réunions et communications :

Le conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises cette année, en plus de maintenir des communications régulières. Cette approche assure une réactivité essentielle face aux défis opérationnels et renforce les mesures de sécurité que nous déployons pour protéger nos résidentes.

Processus électoral transparent :

L'adhésion à un processus électoral transparent et démocratique est un pilier de notre fonctionnement. Contrairement à certains organismes, nos règles excluent les élections par acclamation, requérant une élection à la majorité des voix lors de l'assemblée générale annuelle. Ce processus démocratique garantit que les décisions prises sont le reflet fidèle de la volonté de nos membres.

Composition et rôle du conseil d'administration 2023-2024 :

Présidente **Marie-Laure Josselin**
(jusqu'en mars 2024)

Vice-présidente **Bibigi Haile**

Trésorière **Yekshina Heeramun**

Administratrices **Isabelle Grégoire**

Patricia Hanna

Roselyne Zamor

Administrateur-employé **Adrien Frisé** –
Représentant des employées

Le fonctionnement démocratique de la Maison Flora Tristan assure non seulement une gestion transparente et responsable, mais renforce également la sécurité de nos services. L'engagement actif de notre conseil d'administration est essentiel pour maintenir un environnement sûr et accueillant pour toutes les femmes et enfants que nous accompagnons.

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants grâce à une équipe de travail engagée et diversifiée

Composition et rôle de l'équipe de travail	
Directrice générale	Chloé Deraiche (jusqu'en septembre 2023)
Directrice générale par intérim	Sandrine Iceta (depuis septembre 2023)
Directrice clinique	Sandrine Iceta (jusqu'en septembre 2023)
Coordonnatrice à l'administration	Marie Faija
Coordonnatrice clinique services internes	Sarah Meziti
Coordonnatrice clinique services externes	Soufia Araq
Intervenantes psychosociales	Corinne Roy Fatima Terhini Katia Ruiz Morgane Alima Kemajou Natalia Tchetchenkova (en congé sabbatique) Roxane Joyal
Récréologue	Jung won Lim
Surveillantes de nuit	Firmane Marcellus Zenaïda Zapata Coronel
Travailleuses occasionnelles sur appel	Joceline I. Ouedraogo Kevina Masabo
Cuisinier	Adrien Frisé

Contractuelles	
Comptabilité	Marjorika Guignard, CPA, CMA et Alexandra Lussier (Virtuacompta)
Coach familial et parental, éducatrice spécialisée	Maryse Pépin (Soutien familial Le Voilier Inc.)
Consultant TI	Redouane Benmokhtar
Réseaux sociaux et visibilité	Michel Marchildon (Marchildon Media Inc.)

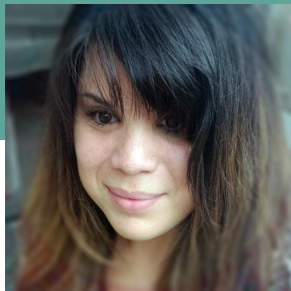
Engagement et collaboration des administratrices :

La Maison Flora Tristan est composée d’une équipe multidisciplinaire dont l’une des principales forces est la diversité. L’équipe de travail s’est impliquée encore une fois, toute l’année, 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour aider les femmes courageuses et déterminées qui ont franchi les portes pour recevoir les services de la Maison.

Chaque membre de l’équipe d’intervention contribue à créer un environnement où la sécurité est primordiale. Les intervenantes travaillent en étroite collaboration pour évaluer les situations individuelles, élaborer des plans de sécurité personnalisés et offrir un suivi psychosocial essentiel. Les femmes et les enfants qui franchissent les portes de la Maison Flora Tristan peuvent ainsi trouver un lieu où leur sécurité physique, émotionnelle et psychologique est une priorité absolue.

Témoignage

« Voilà déjà onze ans que je travaille à la MFT ! Mon parcours professionnel à la Maison Flora Tristan a été une expérience enrichissante et formatrice, m'offrant une immersion complète dans le domaine de l'intervention féministe en violence conjugale. Au fil des années, j'ai eu l'opportunité de travailler dans divers rôles au sein de l'organisation, commençant en tant qu'intervenante sur appel, puis évoluant vers des postes d'intervenante mère-enfant et d'intervenante psychosociale. Ces expériences m'ont permis d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux liés à la violence conjugale et des besoins spécifiques des femmes et des enfants affectés par cette réalité. C'est d'ailleurs grâce à ce parcours que j'ai la chance, depuis trois ans maintenant, d'exercer mon rôle de coordonnatrice clinique des services internes au sein de l'organisme, dans lequel je suis convaincue que je continuerai à enrichir mes expériences professionnelles, mais aussi humaines. Selon moi, nous n'arrêtons jamais d'apprendre, et je sais que la Maison Flora Tristan n'a pas fini de m'en enseigner ! »



Sarah Meziti, coordonnatrice clinique des services internes



Témoignage

Je me considère très chanceuse de travailler à la Maison Flora Tristan et surtout auprès des femmes victimes de violence conjugale. Quand j'ai débuté mon emploi à la Maison Flora Tristan, c'était pour accompagner et soutenir des femmes dans des situations précaires. J'ai été animée par la défense des droits et de l'autonomie des femmes. Dix ans se sont écoulés, durant lesquels j'ai occupé plusieurs postes, de travailleuse sur appel à coordonnatrice des services externes. Finalement, ces femmes que j'ai côtoyées pendant ces années, et que je côtoie encore, m'ont tellement appris, que ce soit au niveau personnel ou professionnel. J'ai appris ce que veut vraiment dire la résilience et le lâcher prise.

Dernièrement, je me suis demandé ce qui m'anime après dix ans de travail et la raison pour laquelle je continue là-dedans ? Je me suis rendu compte que c'est grâce à mon travail que j'ai pu évoluer comme personne et que je suis tout autant animée par la défense des droits des femmes qu'à mes débuts.

Soufia Araq, coordonnatrice clinique des services externes

L'équipe de travail s'efforce de créer un sentiment de sécurité en établissant des relations qui permettent aux femmes et aux enfants de se sentir écoutés, compris et soutenus dans leur démarche de reconstruction.

De plus, la Maison Flora Tristan est fière de posséder une riche diversité linguistique, qui est primordiale pour offrir un soutien adapté et compréhensif à toutes les femmes et enfants que nous accueillons. La capacité de communiquer dans la langue maternelle est non seulement rassurante pour les femmes et les enfants, mais renforce également l'efficacité de notre accompagnement.

La présence de ces compétences linguistiques au sein de notre équipe illustre notre engagement à créer un environnement accueillant et sécurisé pour toutes, indépendamment de leur origine. Elle souligne également notre capacité à répondre de manière flexible et adaptée aux défis uniques que présentent les barrières linguistiques pour contrer la violence conjugale. En continuant à renforcer notre équipe multilingue, nous maintenons notre dévouement à fournir un soutien exceptionnel et compréhensif à toutes les femmes et enfants en besoin.

Soutien offert par notre équipe dans les langues suivantes :

Français : principale langue de communication et de service

Anglais : couramment utilisé pour les anglophones

Espagnol : crucial pour les hispanophones

Arabe (libanais, maghrébin, classique et dialectes) : adapté aux besoins de celles venant du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, avec une attention particulière aux nuances régionales

Créole haïtien : essentiel pour les Haïtiennes

Mooré et Dioula : important pour celles venant d'Afrique de l'Ouest

Kirundi : pour celles originaires du Burundi

Coréen : un atout pour celles souvent sous-représentées dans les services d'aide

Italien : pour les italophones

Portugais (de base) : utile pour les premières communications avec les lusophones

Russe : indispensable pour les russophones

Langue des signes du Québec (LSQ) : assure l'accessibilité de nos services aux sourdes ou malentendantes, démontrant notre engagement envers l'inclusivité



Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants grâce à l'expertise d'une équipe de travail en formation continue

Tout au long de l'année, notre équipe a mis l'accent sur le développement professionnel continu. Leur engagement envers la formation régulière démontre leur détermination à fournir un soutien de qualité et à rester à la pointe des meilleures pratiques. En participant à diverses formations, nos intervenantes psychosociales acquièrent de nouvelles compétences, approfondissent leurs connaissances et renforcent leur capacité à répondre efficacement aux besoins complexes des femmes et des enfants. Cette démarche assure que notre équipe évolue constamment pour offrir un niveau de sécurité et de soutien toujours plus élevé. Grâce à leur engagement envers la formation continue, nos professionnelles sont parfaitement outillées pour accompagner les femmes et leurs enfants vers la sécurité et l'autonomie.

Cette année, voici les formations auxquelles nous avons participé :

<u>Formation</u>	<u>Offerte par :</u>
<i>L'intervention féministe bienveillante</i>	Diane Prud'homme
<i>Accompagnement des survivantes de violences à caractère sexuel : Approche intersectionnelle, obstacles systémiques et bonnes pratiques</i>	Tarah Paul et Misanka Mupess
<i>Quelques points de repère pour aborder les réalités LGBTQ+ dans un contexte interculturel</i>	André Rong Li Ho
<i>Le contrôle coercitif</i>	Guylaine Simard et Edith Quesnel
<i>Mentalité abusive</i>	Guylaine Simard et Edith Quesnel
<i>Processus de domination</i>	Denise Tremblay
<i>Les victimes face au système de justice : le connaître pour mieux intervenir</i>	Annouck Balzer et Jennifer Landry
<i>La violence conjugale et le droit de la famille : Mieux comprendre pour mieux agir</i>	Juripop
<i>Le traitement de la violence conjugale en droit de la famille</i>	Juripop
<i>La pratique du droit en contexte de violence conjugale</i>	Juripop
<i>Les enfants exposés à la violence conjugale</i>	Juripop
<i>Enseigner la gestion la saine des émotions</i>	Mélanie Dugas et SOS Nancy
<i>La discipline, c'est plus que ...</i>	Mélanie Dugas et SOS Nancy
<i>Le syndrome de Spirit: l'opposition chez les enfants</i>	Mélanie Dugas et SOS Nancy
<i>Une approche responsabilisante</i>	Mélanie Dugas et SOS Nancy
<i>Un mot de trop ! Encadrer sans humilier, blesser ou faire peur</i>	Institut de coaching familial
<i>Formation ASO</i>	SDP
<i>Secourisme en milieu de travail</i>	Santinel
<i>Formation incendie pour les employées</i>	Richard Poitras

Par ailleurs, la Maison Flora Tristan a développé une formation spécifique avec deux troussees d'outils, en collaboration avec la maison d'aide et d'hébergement L'Émergence, située en Gaspésie, et Diane Prud'homme, une féministe reconnue. Mme Prud'homme, auteure, formatrice, conférencière connue pour son expertise en violence conjugale, a été coordonnatrice des dossiers de 1985 à 2013 et est une figure influente dans ce domaine.

Cette formation, conçue pour répondre aux besoins de la relève interne, a été testée et améliorée par les équipes de la MFT et de L'Émergence. La trousse d'outils sur l'intervention féministe bienveillante, destinée aux coordonnatrices cliniques, vise à fournir aux intervenantes psychosociales les moyens d'adopter une approche rétroactive et analytique. Elle facilite l'intégration des pratiques féministes bienveillantes et permet aux maisons d'acquérir une autonomie dans la formation de leur personnel. La seconde trousse, le carnet d'intervenante féministe, se concentre sur les expériences internes des intervenantes psychosociales lors des interventions, plutôt que sur les réponses externes aux situations de crise. Les deux troussees sont structurées en quatre parties : définir l'intervention féministe bienveillante, identifier les interférences, les déjouer et favoriser la reprise de pouvoir. Elles offrent une introduction aux concepts fondamentaux, une exploration des obstacles, des stratégies pour les surmonter et des méthodes pour aider les femmes à reprendre le contrôle de leur vie.

Cette collaboration démontre l'engagement de la MFT et de ses partenaires à promouvoir des pratiques d'intervention réfléchies et bienveillantes. En fournissant des outils concrets et en soutenant le développement professionnel des intervenantes, nous renforçons notre capacité à offrir un soutien de qualité aux victimes de violence conjugale.





Témoignage

« Je m'appelle Fatima et ça fait un peu plus d'un an que je travaille à la MFT en tant qu'intervenante psychosociale.

Travailler à la Maison Flora Tristan, c'est premièrement avoir la chance exceptionnelle de co-crée avec une équipe respectueuse, bienveillante, très inclusive et, pour mon plus grand bonheur, aux valeurs féministes bien campées !

Bien entendu, c'est également côtoyer des femmes et des enfants qui font preuve d'une résilience et d'une créativité face aux épreuves de vie qui ne laissent personne indifférent. Je demeure profondément marquée et touchée par les pas de géants effectués, jour après jour, par les femmes hébergées.

Au fil des semaines, j'apprends. Rapidement, car le milieu me demande d'être efficace et surtout, de pouvoir m'adapter afin d'être la mieux outillée possible pour les familles que j'accompagne.

Et dans ce laps de temps d'un an et de quelques poussières, que je qualifierai quand même de « court », je découvre des facettes de ma personne qui m'étaient encore inconnues, voire dissimulées. Ces facettes sont mises à jour par les profondes remises en question qu'exige un emploi comme le mien.

Peut-être que vous l'aurez lu entre mes lignes, mais je tiens à le souligner : je me sens tellement privilégiée d'avoir la chance et surtout les capacités de travailler dans un milieu comme celui-ci !

Car en me mettant au plus proche de l'autre afin de pouvoir mieux le comprendre, mieux l'accompagner, mieux le soutenir, j'ai inévitablement dû me placer au plus proche de moi-même. Cela m'a sincèrement rendue meilleure, certes en tant qu'intervenante, mais surtout en tant qu'humaine. »

Fatima Terhini, intervenante psychosociale

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants grâce aux comités internes

Comité d'embauche et de permanence

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur social constitue un enjeu critique susceptible d'impacter significativement la sécurité et le bien-être des femmes et leurs enfants accueillis au sein de la Maison Flora Tristan.

Dans ce contexte délicat, le rôle primordial du Comité d'embauche et de permanence se révèle indispensable pour veiller à la sécurité de toutes et tous. En recrutant rigoureusement des professionnelles qualifiées, telles que des surveillantes de nuit et des intervenantes psychosociales, ce comité assure la présence d'un personnel compétent, formé pour intervenir adéquatement en dehors des heures classiques. Cette équipe offre une surveillance constante et un soutien adapté aux besoins des femmes et des enfants, créant ainsi un environnement sécurisé et apaisant.

En investissant dans leur recrutement et formation, nous garantissons aux femmes et à leurs enfants le soutien nécessaire pour reconstruire leur vie en toute quiétude.

Comité d'outils

Le Comité d'outils tient un rôle crucial dans la révision et l'adaptation des outils utilisés pour assurer un suivi efficace des femmes hébergées et de leurs enfants. En mettant à jour des documents clés, ce comité s'assure que les procédures demeurent pertinentes répondant ainsi aux besoins changeants des résidentes. Cette démarche continue d'optimisation des outils garantit que les interventions sont correctement ajustées et adaptées, renforçant ainsi l'efficacité du soutien apporté aux femmes hébergées et à leurs enfants, et contribuant à leur sécurité.



Témoignage

« Cette année, à la suite de réflexions sur la pertinence de certaines ressources dans notre travail, ma collègue Fatima, notre directrice Sandrine et moi-même avons créé le comité Outils. L'objectif était de mettre au goût du jour et d'adapter à notre réalité l'évaluation téléphonique, la fiche d'admission, le code de vie et les notes évolutives.

Nos discussions passionnantes sur l'inclusivité écrite de la pluralité de genre ont trouvé leur suite en deux formations* que l'équipe a adoré. Merci à Fatima pour les contacts, et à Sandrine pour son écoute, sa sagesse et sa foi en nos idées. »

Corinne Roy, intervenante psychosociale

Le témoignage de Corinne Roy met en lumière de manière éloquent l'importance cruciale du Comité d'outils dans notre mission.

* Les formations dont il est question sont « Accompagnement des survivantes de violences à caractère sexuel : Approche intersectionnelle, obstacles systémiques et bonnes pratiques » de Tarah Paul & Misanka Mupess, ainsi que « Quelques points de repère pour aborder les réalités LGBTQ+ dans un contexte interculturel » de André Rong Li Ho.

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants en améliorant l'environnement physique de la Maison Flora Tristan

Cette année, nous avons entrepris des travaux pour favoriser le confort et le réconfort des femmes hébergées. Rénover les planchers et améliorer l'environnement physique de la Maison Flora Tristan joue un rôle crucial dans leur bien-être. Un milieu accueillant n'est pas seulement une question de confort ; il constitue également un puissant outil d'intervention qui influence positivement la disposition des femmes et des enfants à rester et à participer activement à leur propre processus de reconstruction.

Avant

Après

Corridor



Garderie



Bureau d'intervention



Nous avons également entrepris des démarches pour renforcer la sécurité de nos résidentes et de notre personnel. Notamment, nous avons procédé au remplacement complet de notre système intercom, incluant l'installation d'un appareil dans chaque appartement. Cette mise à niveau assure désormais une communication plus fiable et sécurisée à l'intérieur de nos installations, augmentant ainsi la protection des femmes et des enfants qui y trouvent refuge.

Par ailleurs, nous avons amélioré notre système de caméras de surveillance pour offrir une couverture plus étendue et de meilleure qualité. L'ajout de nouvelles caméras et l'amélioration de celles déjà en place permettent une surveillance accrue des espaces communs et des entrées, garantissant ainsi une vigilance constante et une intervention rapide en cas de besoin.

Ces améliorations sont essentielles pour créer un environnement sûr et sécurisé, où les victimes de violence conjugale peuvent se sentir protégées et soutenues dans leur parcours de reprise en main de leur vie.

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants grâce à la collaboration de la communauté

Le soutien des membres

Adhérer à la Maison Flora Tristan, c'est contribuer à la construction d'un monde sans violence. Cela signifie soutenir le mouvement visant à combattre la violence conjugale, une problématique qui a encore fait trop de victimes cette année. Rappelons qu'au Québec, une femme est tuée chaque mois par son conjoint ou son ex-conjoint.

Être membre, c'est s'unir pour agir. C'est défendre les intérêts des femmes et des enfants victimes de violence conjugale en leur assurant sécurité et soutien. C'est

également aider celles qui utilisent nos services à atténuer les conséquences de la violence dans leur vie.

Cette année, la Maison Flora Tristan comptait 30 membres en règle.

Le dévouement des bénévoles

La Maison Flora Tristan reconnaît et valorise l'apport inestimable des bénévoles, essentiels à son action. Leur dévouement crée un impact positif durable, aidant les femmes et les enfants à reconstruire leur vie dans un environnement sécurisé et bienveillant. Sans leur précieuse contribution, il serait bien plus complexe de mener à bien notre mission.

Merci à Antu sans qui nous ne pourrions jamais nous réunir au complet et souligner des événements significatifs pour notre équipe, étant un 24/7. Elle a toute notre reconnaissance pour son engagement indéfectible.

Merci à notre père Noël de cette année, le fils de Jung won Lim, Yeseo Kim.

***Un immense merci à tous
nos bénévoles pour leur
dévouement et leur
soutien inestimable.***

Nous sommes extrêmement reconnaissantes envers Sourour, Xavier, Karim, Amira et tous les membres de CEP (Community Engagement Project – Projet d'engagement communautaire) pour leur générosité d'esprit et leur contribution inestimable à rendre le 8 mars 2024 une journée inoubliable pour les femmes et les enfants de la Maison Flora Tristan. Votre passion pour faire une différence positive dans la vie des autres est une source d'inspiration pour nous tous.

Témoignages

« C'était une journée remplie de joie en compagnie des femmes et de leurs enfants. Nous avons été accueillis chaleureusement et mis confortable dans la réalisation de notre événement pour la Journée internationale des femmes. Merci de nous avoir accueillis pour célébrer la résilience de nos femmes !

- **Sourour**, bénévole

« C'était bien. »

- **Xavier**, bénévole

« C'était incroyable ! »

- **Karim**, bénévole

L'expérience vécue en ce jour spécial auprès des femmes et de leurs enfants a été profondément enrichissante et inspirante. Accueillis avec chaleur et générosité, nous avons pu partager des moments de célébration de la Journée internationale des femmes et de reconnaissance pour la force et la résilience remarquables de ces femmes. Je tiens à exprimer ma gratitude profonde envers la direction et toute l'équipe de l'organisation pour leur dévouement et les services incomparables qu'ils fournissent. Leur soutien constant à ces femmes et à leurs enfants est un véritable pilier de lumière et d'espoir.

- **Amira**, bénévole



Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants grâce à la contribution de nos précieux donateurs

Dons personnels

Nous exprimons notre gratitude la plus chaleureuse à toutes les personnes qui nous soutiennent financièrement. Vos dons ont un impact direct sur la vie des femmes et des enfants que nous hébergeons.

Nous tenons à remercier particulièrement MissMe, l'une de nos grandes alliées, dont les contributions régulières permettent aux femmes de recevoir des vêtements et divers objets pour amorcer un nouveau départ.

**MISS
ME**

Dons corporatifs et caritatifs

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers nos donateurs corporatifs et caritatifs, dont le soutien est crucial pour la continuité et l'expansion de nos initiatives.

Le tournoi de golf organisé par Lynn Waterston, Royal Bromont Golf Tournament, a été une démonstration inspirante de soutien communautaire envers la Maison Flora Tristan. Cette initiative a non seulement permis de lever des fonds substantiels, mais a également renforcé l'esprit de générosité parmi les participants. L'engagement proactif de Lynn pour garantir que chaque don soit reconnu et comptabilisé exemplifie son dévouement envers notre cause.

La Fondation Holt a généreusement contribué à hauteur de 15 000 \$ en octobre 2023 et de nouveau 15 000 \$ en janvier 2024. Ces contributions substantielles nous permettent de renforcer nos programmes et d'offrir davantage de ressources et de soutien aux femmes et aux enfants que nous accompagnons.

De plus, la Fondation Laure-Gaudreault a remis un don de 349 \$ en mai 2023. Bien que plus modeste, ce don est tout aussi précieux et témoigne de la solidarité et du soutien communautaire essentiels à notre mission.

Ces soutiens financiers sont essentiels pour la continuité et l'expansion de nos initiatives, et nous sommes profondément reconnaissants de la confiance et de l'engagement de nos donateurs envers notre cause.



Institutions gouvernementales



Direction régionale de santé publique

Principales réalisations

2023-2024

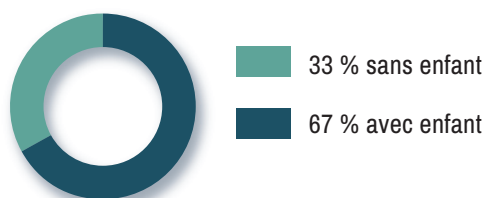
La Maison Flora Tristan aide les femmes et les enfants victimes de violence conjugale à se reconstruire et à reprendre le contrôle de leur vie. Elle leur offre un sanctuaire sécurisé, leur permettant de se reposer en toute sécurité et de trouver le soutien nécessaire pour réorganiser leur vie. L'objectif est de leur permettre de débiter un nouveau chapitre en toute sécurité et autonomie. Ceci illustre clairement la valeur fondamentale des services offerts, intégrés dans un continuum de services.

Nos services externes

Nos services externes fournissent un soutien essentiel aux femmes vivant des situations de violence conjugale, en leur offrant un espace pour réfléchir à leur situation grâce à des interventions individualisées et spécialisées. Ces services sont également disponibles pour celles qui ont quitté leur conjoint violent depuis plusieurs mois ou années et qui cherchent un accompagnement pour gérer les répercussions de la violence conjugale après la séparation ou qui vivent des enjeux de violence conjugale postséparation. Les femmes qui utilisent nos services externes peuvent également élaborer un plan de départ, comprenant des stratégies de protection pour assurer leur sécurité ainsi que celle de leurs enfants, au cas où elles décideraient de quitter leur domicile. Cette préparation minutieuse est conçue pour faciliter une transition sécurisée vers une nouvelle étape de leur vie. De plus, ces services sont accessibles aux adolescents de 14 ans et plus, sans le consentement de leurs parents.

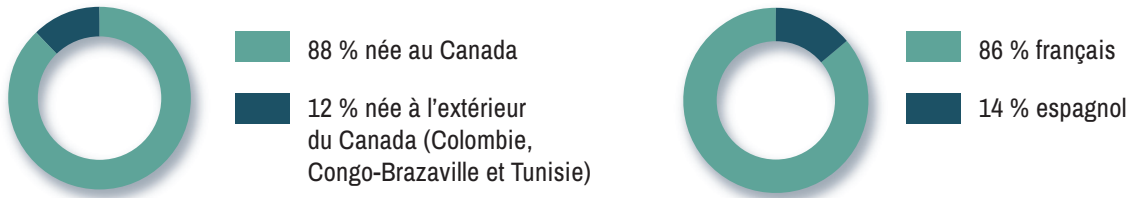
Total des suivis externes réalisés : 25

Profil des femmes



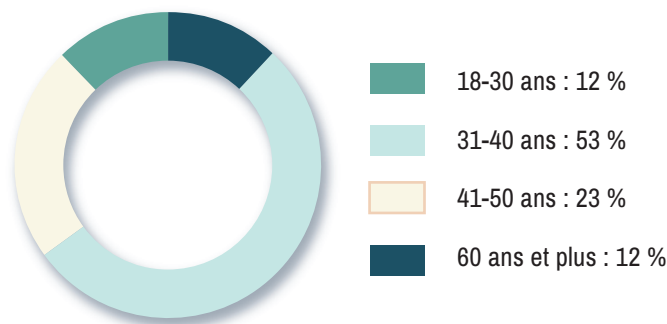
Parmi les 25 femmes suivies à l'externe, 67 % ont des enfants. La forte présence de femmes avec enfants dans les services externes est en grande partie due à la violence conjugale qui persiste même après la séparation. Cette violence conjugale postséparation se manifeste souvent par l'instrumentalisation des enfants, où le partenaire violent continue d'exercer son contrôle et sa manipulation à travers eux. Les services externes offrent un soutien flexible, permettant à ces femmes de recevoir de l'aide tout en continuant à assumer leurs responsabilités quotidiennes et à protéger leurs enfants.

Origine géographique et langues parlées



Les données montrent que plus de femmes nées au pays utilisent les services externes. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette différence : meilleure connaissance des services externes, réseaux de soutien plus solides, et familiarité avec les systèmes d'aide pour les femmes nées au Canada, tandis que les barrières linguistiques et culturelles affectent davantage les femmes en contexte d'immigration. Concernant les préférences linguistiques, une grande majorité des prestataires s'exprime en français. La diversité linguistique des femmes suivies souligne néanmoins la nécessité de services multilingues. Pour améliorer la situation, il est essentiel de renforcer les services externes pour les femmes en contexte d'immigration en développant des programmes adaptés, en améliorant la sensibilisation et l'accessibilité, et en créant des réseaux de soutien communautaires.

Répartition par âge



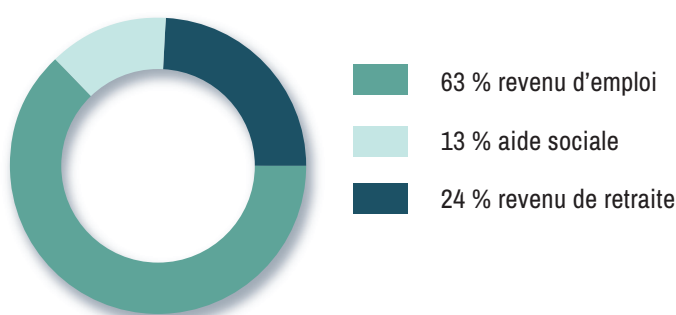
Les données montrent que plus du quart des femmes utilisant les services ont plus de 40 ans, tandis que 53 % ont entre 31 et 40 ans. Bien que confrontées à des défis particuliers liés à la stabilité professionnelle et aux responsabilités familiales, les femmes de plus de 40 ans préféreraient les services externes. Cette préférence pourrait s'expliquer par leur besoin de maintenir une certaine indépendance et de gérer leurs responsabilités familiales sans être éloignées de leur domicile.

Niveau de scolarité et reconnaissance des diplômes



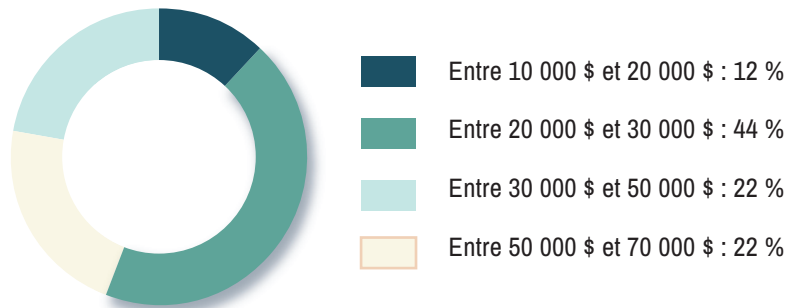
L'analyse des données révèle que la majorité des femmes ont un niveau de scolarité élevé. Cependant, un obstacle majeur à l'intégration professionnelle et sociale des femmes en contexte d'immigration au Québec est souligné par le fait que 100 % d'entre elles n'ont pas vu leurs diplômes reconnus dans la province. Ainsi, malgré leurs qualifications, ces femmes font face à des défis significatifs dans leur parcours d'intégration professionnelle et sociale.

Source de revenu



Lorsque l'on considère la source, il est essentiel de souligner que la majorité des femmes utilisant les services externes sont actives sur le marché du travail. Cette constatation met en lumière leur engagement professionnel malgré les défis auxquels elles peuvent être confrontées. Une hypothèse plausible est que ces femmes préfèrent les services externes, car cela leur permet de maintenir leur activité professionnelle tout en recevant le soutien nécessaire. Il est également important de noter que certaines femmes peuvent être dans des situations de travail à temps partiel ou au foyer, souvent en raison de circonstances liées à la violence conjugale. Cette réalité complexe souligne l'importance de comprendre les différentes dynamiques économiques auxquelles les femmes peuvent être confrontées afin de fournir un suivi adapté à leurs besoins.

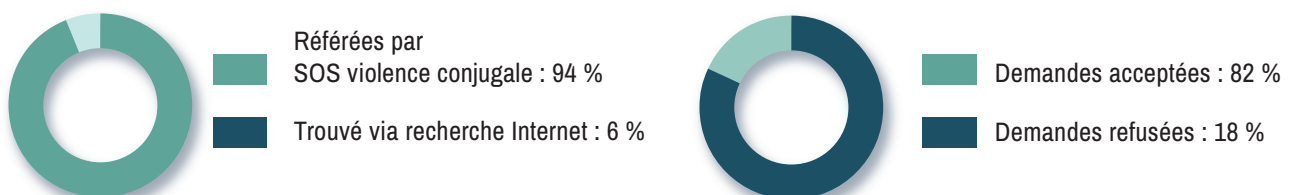
Revenu annuel de la femme



Les données de revenu des femmes utilisant les services externes révèlent une diversité de situations financières. La majorité des femmes (44 %) se trouvent dans la tranche de revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$, indiquant des revenus modestes suffisants pour les besoins de base, mais insuffisants pour épargner ou faire face à des dépenses imprévues. Par ailleurs, 12 % des femmes gagnent entre 10 000 \$ et 20 000 \$, plaçant ces dernières dans une situation financière très précaire et probablement fortement dépendantes des services d'aide. Les femmes se situant dans les tranches de revenu entre 30 000 \$ et 50 000 \$ et entre 50 000 \$ et 70 000 \$ représentent chacune 22 %. Bien que ces groupes puissent avoir une certaine stabilité financière, ils continuent de faire face à des défis économiques, surtout s'ils ont des responsabilités familiales ou des dettes.

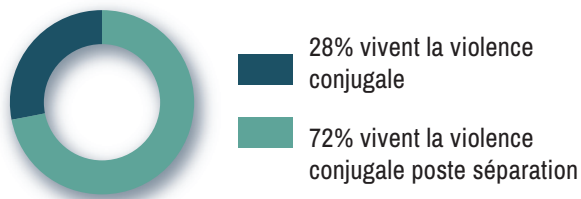
Les données montrent que la majorité des femmes utilisant les services ont des revenus modestes. Une hypothèse plausible est que la persistance notamment de la violence conjugale postséparation, où l'agresseur utilise des moyens économiques pour exercer un contrôle, contribue à ces défis financiers. Par exemple, l'instrumentalisation des enfants dans des batailles juridiques coûteuses peut drainer des ressources significatives, impactant encore plus la stabilité financière des femmes. En résumé, la violence conjugale et la violence conjugale postséparation exacerbent les défis financiers, soulignant l'importance de fournir un soutien adéquat pour répondre aux besoins économiques et sociaux de ces femmes.

Canaux de référencement et demandes acceptées

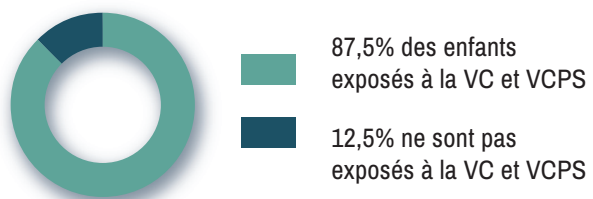


Les données montrent que 94 % des demandes proviennent de référencement par SOS violence conjugale, tandis que seulement 6 % nous ont trouvées via des recherches Internet. Cette forte dépendance à un seul canal de référencement souligne l'efficacité de la collaboration avec SOS violence conjugale, mais aussi l'opportunité de diversifier les sources pour toucher un public plus large. Par ailleurs, 82 % des demandes sont acceptées, ce qui reflète la pertinence des cas référés. Les 18 % de demandes non acceptées montrent un potentiel d'amélioration et d'adaptation pour accueillir davantage de femmes en besoin. Diversifier les canaux de référencement pourrait augmenter le nombre de demandes et mieux répondre aux besoins des femmes en situation de violence conjugale et de violence conjugale postséparation.

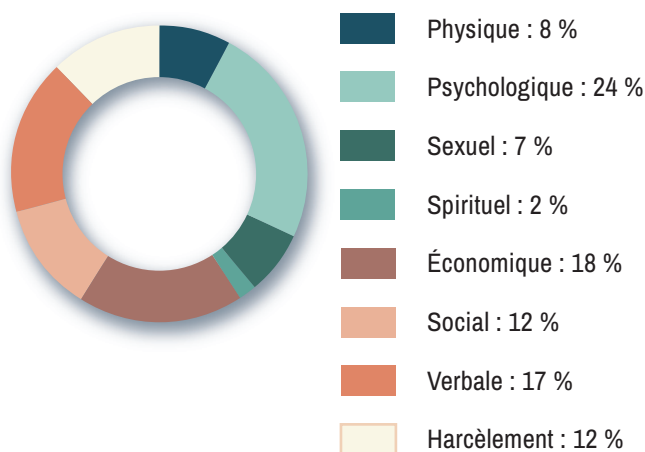
Types de violences identifiée par les femmes



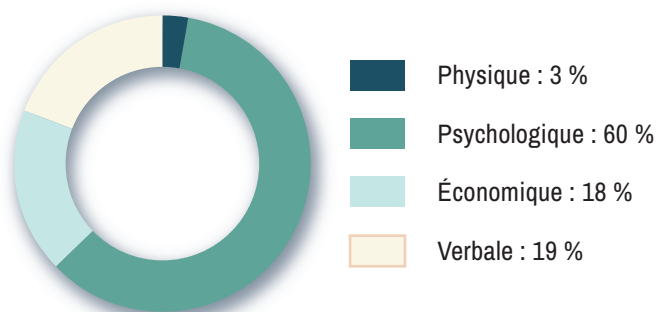
Types de violences vécues par les enfants et identifiées par les femmes



Formes de violences conjugales identifiées par les femmes



Formes de violences vécues par les enfants et identifiées par les femmes



Les données révèlent que 72 % des femmes utilisant les services externes vivent de la violence conjugale postséparation, tandis que 28 % vivent de la violence conjugale actuelle. La violence psychologique (24 %) et économique (18 %) est particulièrement prévalente.

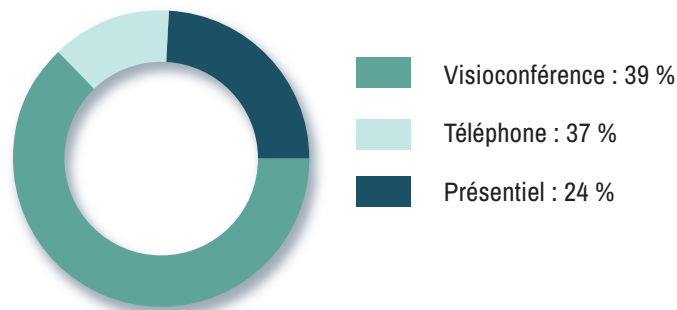
Une hypothèse pour la prévalence de la violence psychologique est que les agresseurs continuent de manipuler et de contrôler leurs ex-partenaires pour maintenir une forme de pouvoir. Pour la violence économique, il est probable que les agresseurs utilisent des moyens financiers pour exercer un contrôle continu, en refusant de payer la pension alimentaire ou en limitant l'accès aux ressources financières.

Ces formes de violence soulignent la nécessité de fournir un soutien spécialisé pour aider les femmes à reconstruire leur vie.

Les données montrent que 87,5 % des enfants sont exposés à la violence conjugale (VC) et à la violence postséparation (VCPS), tandis que 12,5 % ne le sont pas, souvent parce que leur père n'est pas l'agresseur. La forme la plus courante de violence chez les enfants est la violence psychologique (60 %), suivie de la violence verbale (19 %), économique (18 %), et physique (3 %).

Cette prévalence de la violence psychologique indique des impacts durables sur le bien-être mental des enfants, tandis que les violences économique et verbale perturbent leur stabilité et sécurité. Les 12,5 % d'enfants non exposés suggèrent des facteurs protecteurs potentiels.

Modes de suivi adoptés



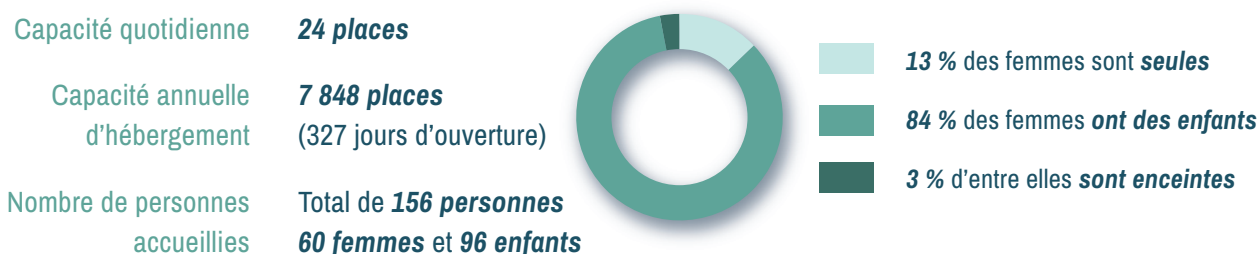
La forte représentation des modes de suivi à distance, tels que la visioconférence et le suivi par téléphone, suggère une flexibilité accrue dans la prestation des services de suivi externe. Cela peut rendre les services plus accessibles à un plus grand nombre de femmes, en particulier à celles qui pourraient rencontrer des difficultés à se déplacer en raison de contraintes géographiques, de limitations de mobilité ou d'autres engagements. De plus, la diversité des modes de suivi (présentiel, visioconférence, téléphone) illustre une approche centrée sur les besoins des femmes, offrant la flexibilité de sélectionner le mode le plus adapté à leurs préférences et exigences. L'usage intensif de la visioconférence et du suivi téléphonique témoigne d'une intégration efficace des technologies de communication dans le suivi externe.



Nos services d'aide et d'hébergement de 1^{ère} étape

Nos services de première étape fournissent une réponse immédiate aux situations d'urgence pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, opérant sans interruption 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Cette année, dans le but de créer un environnement encore plus chaleureux et accueillant, nous avons entrepris des rénovations importantes qui ont nécessité la fermeture temporaire de notre hébergement de première étape pour un peu plus de six semaines. Malgré cette interruption, nous avons hébergé 60 femmes et 96 enfants. Il est important de souligner qu'aucune contribution financière n'est demandée, soulignant ainsi l'accessibilité du service offert par la Maison Flora Tristan.

Capacité opérationnelle



Ces données sur la capacité opérationnelle et l'impact du service d'hébergement de la Maison Flora Tristan sont importantes pour comprendre la composition et les besoins de la population féminine hébergée. La majorité des femmes sont accompagnées d'enfants, ce qui peut nécessiter des services et des soutiens spécifiques pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. De plus, le pourcentage de femmes enceintes indique qu'il est également nécessaire de fournir un soutien adapté à leur situation particulière.

Nombre total de nuits d'hébergement offertes

Total	7 022 nuits
Durée moyenne de séjour par personne	45 jours
Taux d'occupation pour l'année	89 %

Ces données illustrent non seulement l'efficacité opérationnelle de notre organisme, mais aussi la nécessité vitale de notre mission. Elles mettent en évidence une utilisation intensive de nos services, indiquant une forte demande continue et l'importance essentielle de maintenir et d'étendre nos ressources pour répondre aux besoins des femmes et des enfants en situation d'urgence. Pour approfondir encore cette illustration, nous allons vous fournir des données statistiques plus détaillées et précises.

Impact du service d'hébergement

Nombre total de demandes d'hébergement	349
Nombre d'évaluations téléphoniques effectuées	226
Nombre de demandes d'hébergement acceptées	74

Ces chiffres mettent en lumière l'importance et l'impact du service d'hébergement de la Maison Flora Tristan.

Le nombre élevé de demandes (349) témoigne de la confiance accordée par la communauté aux services offerts par l'organisme, ainsi que de sa visibilité accrue et de son rôle essentiel dans la réponse aux besoins urgents d'aide et d'hébergement.

Les évaluations téléphoniques (226) reflètent l'engagement de la Maison Flora Tristan envers un processus d'admission minutieux et réfléchi, permettant de cerner les besoins spécifiques de chaque femme et d'offrir un accompagnement adapté à sa situation particulière.

L'acceptation de 74 demandes d'hébergement souligne la capacité de l'organisme à fournir un hébergement sécurisé et un soutien crucial aux femmes et aux enfants, avec un impact positif direct sur leur vie.

Les refus pour manque de place, bien que décevants, soulignent la forte demande et le besoin constant pour les services de la Maison Flora Tristan. Ces situations peuvent également servir de levier pour solliciter des financements supplémentaires ou envisager des extensions futures.

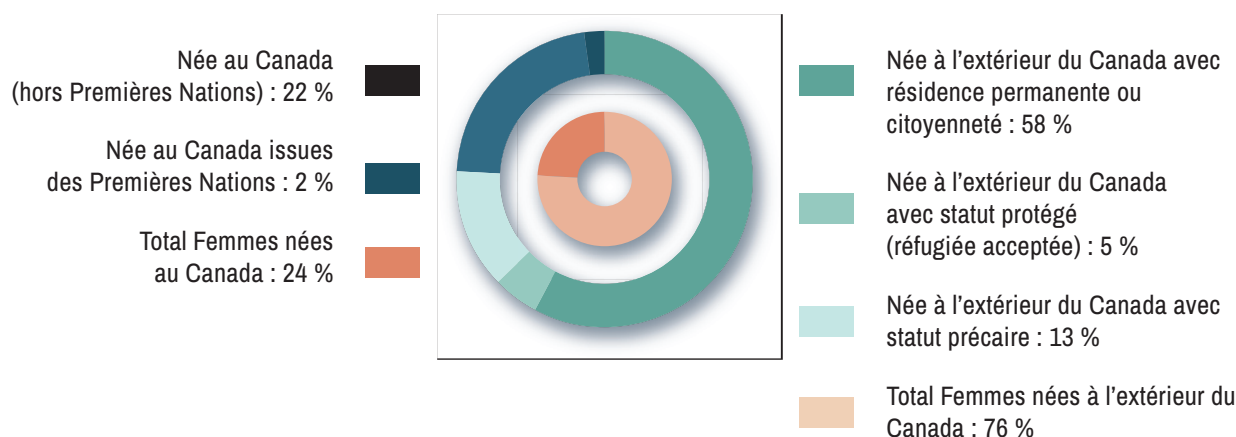
Les refus, motivés par des considérations de sécurité, de confidentialité ou d'éligibilité, révèlent l'engagement de la Maison Flora Tristan envers la protection et le bien-être des femmes et des enfants, assurant ainsi un environnement sûr et protégé.

Enfin, les refus pour non-adéquation avec les critères de violence conjugale garantissent que les ressources sont allouées de manière prioritaire aux personnes répondant aux exigences définies pour bénéficier de l'aide.

La constance des demandes et des évaluations met en lumière le rôle vital et continu de la Maison Flora Tristan au sein de la communauté, affirmant sa position comme ressource indispensable pour les femmes et les enfants en situation d'urgence. La gestion des capacités et des refus invite également à des réflexions stratégiques sur l'expansion des services ou la collaboration avec d'autres entités pour améliorer l'accès à l'aide et l'hébergement.

Profil des femmes et des enfants

Statut migratoire



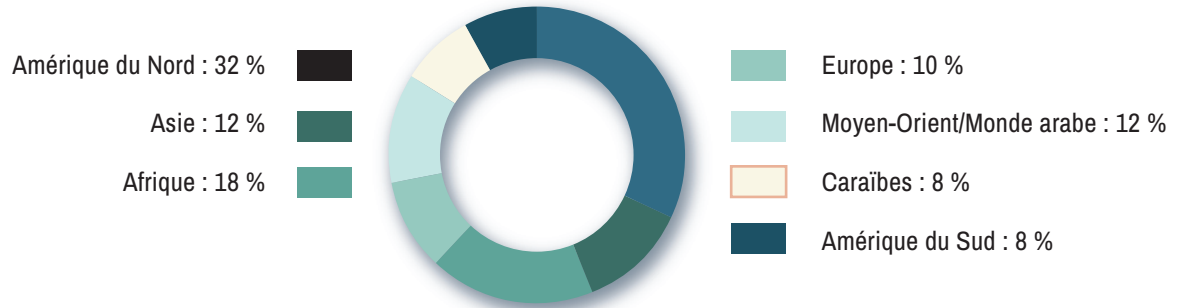
Connaître le profil de nos résidentes passe par une analyse de leur répartition par région. L'analyse des données révèle que 76 % des résidentes de la Maison Flora Tristan sont nées à l'extérieur du Canada. Parmi elles, 58 % ont une résidence permanente ou la citoyenneté, 5 % sont des réfugiées acceptées avec un statut protégé et 13 % ont un statut précaire. Les femmes avec un statut précaire sont particulièrement vulnérables, car leur dépendance et l'incertitude exacerbent les effets de la violence conjugale, rendant l'accès à un hébergement d'urgence crucial. Les femmes ayant un statut protégé nécessitent un soutien spécialisé pour naviguer les complexités juridiques et sociales, souvent aggravées par des expériences traumatiques antérieures. Par ailleurs, 24 % des résidentes sont nées au Canada, dont 2 % issues des Premières Nations.

Les besoins spécifiques des femmes en contexte d'immigration sont particulièrement importants à prendre en compte, car elles sont souvent confrontées à des défis supplémentaires liés à leur statut migratoire. Une grande majorité d'entre elles sont parrainées, ce qui implique une dépendance accrue envers leur parrain, qui est en l'occurrence l'agresseur, pour leur statut légal et leur soutien financier. Cette dépendance peut être exploitée pour exercer un contrôle supplémentaire et rendre les femmes plus vulnérables à la violence conjugale.

Une hypothèse pour expliquer la forte représentation des femmes nées à l'extérieur du Canada dans les maisons d'aide et d'hébergement d'urgence pourrait être leur vulnérabilité accrue due à des barrières linguistiques, des réseaux de soutien limités et des craintes liées à leur statut d'immigration. Assurer un environnement sûr et accueillant est essentiel pour aider ces femmes vulnérables à reconstruire leur vie en toute sécurité.

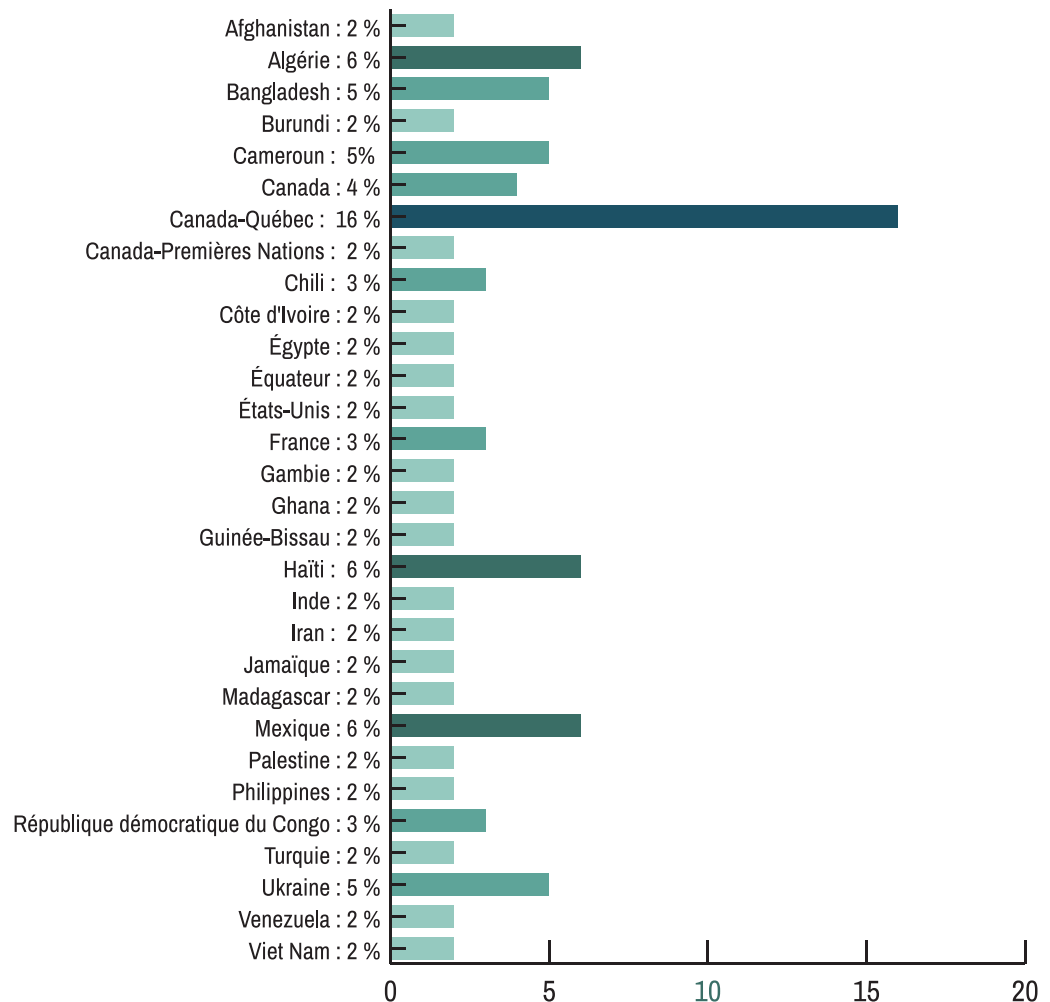


Origine géographique

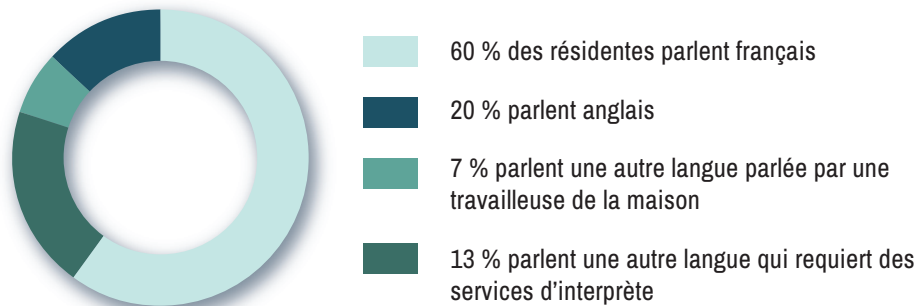


Ces pourcentages soulignent la diversité géographique parmi les femmes et les enfants que nous accueillons, soulignant ainsi l'importance de répondre aux besoins spécifiques dans nos actions et nos initiatives. Il est crucial de déconstruire l'idée selon laquelle certaines communautés seraient plus exposées à la violence conjugale, car ces chiffres varient en fonction des politiques d'immigration en place. Cette année, à la Maison Flora Tristan, nous avons accueilli des résidentes originaires de 28 pays différents, témoignant ainsi de notre engagement envers une approche inclusive et diversifiée pour répondre aux besoins de notre communauté.

Répartition des résidentes par origine en pourcentage

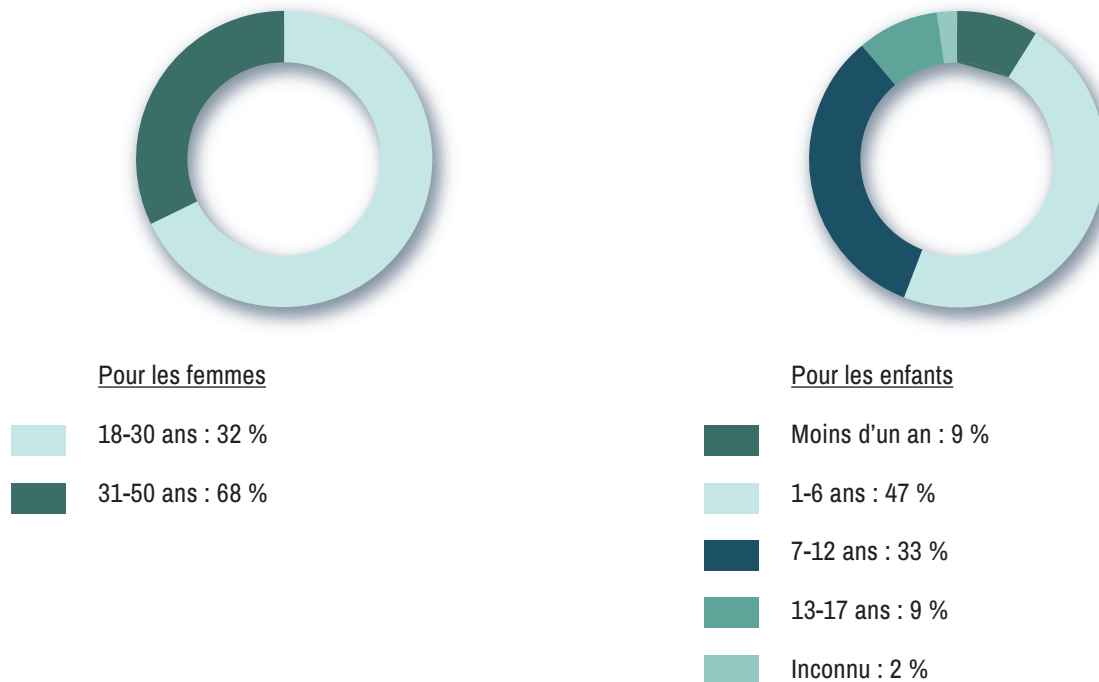


Langue parlée



Ces statistiques montrent que les femmes allophones constituent 20 % des résidentes, soulignant l'importance d'adapter nos services et nos communications en utilisant des interprètes pour répondre à leurs besoins spécifiques. Cela garantit qu'elles reçoivent des informations claires et compréhensibles, entre autres, sur les ressources disponibles et les procédures légales. De plus, pouvoir s'exprimer dans leur langue maternelle est essentiel, car cela leur permet de partager leur vécu de violence conjugale avec exactitude et d'exprimer pleinement leurs émotions. En adaptant nos services de cette manière, nous faisons en sorte qu'elles se sentent véritablement comprises et soutenues.

Âge



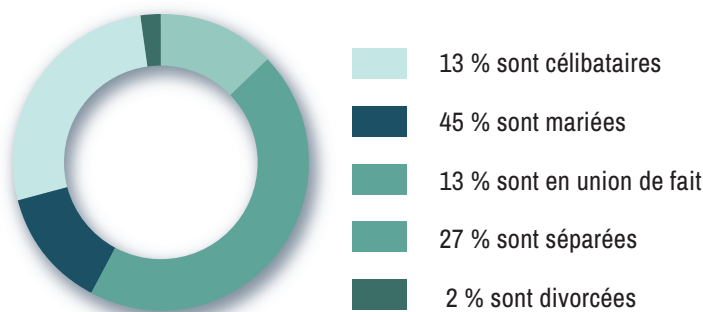
Les données révèlent une forte représentation des jeunes femmes parmi les femmes hébergées, en particulier celles âgées de 18 à 30 ans (32 %). De nos jours, les jeunes femmes sont plus enclines à quitter les relations abusives rapidement, grâce à une plus grande sensibilisation aux ressources disponibles et à une moindre tolérance envers la violence. Elles peuvent également manquer de ressources financières et de réseaux de soutien solides, les incitant à chercher de l'aide en maison d'aide et d'hébergement dès le début de leur situation difficile.

Pour les enfants, l'âge le plus représenté est celui des 1 à 6 ans (47 %), suivi des 7 à 12 ans (33 %). Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables dans un contexte de violence conjugale. Cette répartition des âges des enfants correspond souvent à l'âge des mères, qui sont également jeunes. Les mères fuyant la violence conjugale cherchent à protéger leurs jeunes enfants des environnements abusifs.

La sous-représentation des femmes âgées dans les maisons d'hébergement de la Maison Flora Tristan soulève des questions. Les femmes plus jeunes sont souvent plus promptes à chercher de l'aide et à partir dès qu'elles le peuvent, tandis que les femmes âgées peuvent être moins enclines à recourir aux services d'aide et d'hébergement en raison de réseaux de soutien alternatifs, de barrières liées à l'accessibilité ou à la stigmatisation, ou de préférences personnelles. Cette sous-représentation peut indiquer des besoins non satisfaits ou des lacunes dans les services pour les femmes âgées victimes de violence, soulignant l'importance de mieux comprendre et d'adresser leurs besoins spécifiques en matière de soutien et de sécurité.

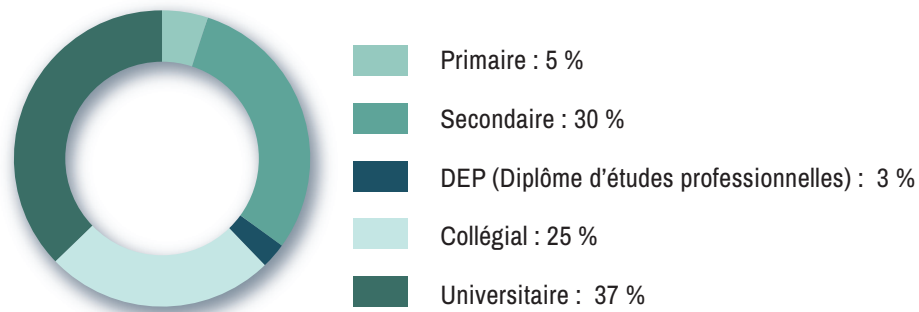
En somme, ces observations mettent en évidence la nécessité pour la Maison Flora Tristan d'adapter ses services pour répondre aux besoins des jeunes femmes, ainsi que de prendre en compte la vulnérabilité particulière des jeunes enfants. En offrant un soutien adapté et compréhensif, nous pouvons mieux répondre aux besoins diversifiés de toutes les résidentes et garantir qu'elles se sentent comprises et protégées.

Statut matrimonial



Les femmes hébergées présentent une diversité de statuts matrimoniaux, reflétant les défis variés rencontrés par les victimes de violence conjugale. Une minorité est célibataire, en partie due à la priorisation des places d'hébergement pour les femmes avec enfants. Près de la moitié sont mariées, mettant en évidence les liens persistants avec les agresseurs et les obstacles à la sortie de la violence. Un quart sont séparées, illustrant la complexité des transitions hors des relations abusives et la persistance de la violence conjugale postséparation. Ces données mettent en évidence la nécessité d'un soutien adapté pour aider ces femmes à surmonter ces transitions et à accéder à la sécurité et à l'autonomie.

Niveau de scolarité



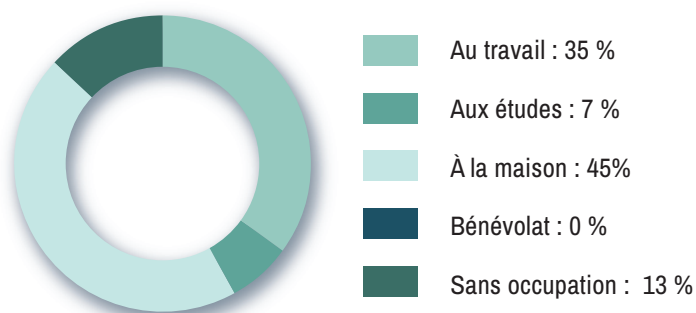
Cette répartition montre une prévalence significative des niveaux d'éducation secondaire et universitaire parmi les femmes, tandis que les niveaux primaire, DEP et collégial sont représentés à des degrés moindres.

Ces statistiques remettent en question l'idée préconçue selon laquelle la violence conjugale est principalement liée aux milieux socio-économiques défavorisés. Au contraire, ces données démontrent que la violence conjugale touche toutes les couches de la société, y compris les femmes instruites.

Cette constatation a des implications importantes : les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur ont souvent plus de possibilités professionnelles et des revenus plus élevés, ce qui peut faciliter leur sortie de situations de violence conjugale. De plus, leur éducation avancée peut les aider à mieux comprendre les ressources et les droits disponibles pour les victimes de violence conjugale. Il est donc crucial de sensibiliser la population au fait que la violence conjugale peut toucher toute femme, quel que soit son niveau d'éducation ou son statut social, afin de fournir un soutien approprié à toutes les victimes.

Cette analyse souligne l'importance de reconnaître et de répondre aux besoins des femmes de tous niveaux d'éducation dans les actions de sensibilisation et de prévention pour être véritablement efficaces.

Occupation principale à l'arrivée

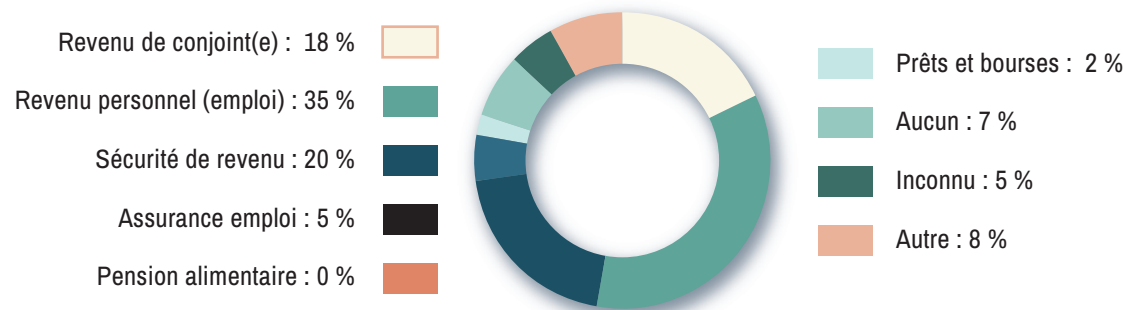


L'analyse des occupations principales révèle une diversité parmi les femmes hébergées. Près de 35 % sont actives sur le marché du travail, ce qui peut avoir des implications significatives en termes de dépendance financière et d'autonomie. Environ 7 % sont aux études, ce qui pourrait indiquer un désir de progression professionnelle ou une requalification pour échapper à la violence conjugale. La catégorie la plus fréquente est celle des femmes à la maison, représentant 45 %, ce qui souligne peut-être des dynamiques de dépendance économique et de contrôle dans la relation abusive. Environ 13 % n'ont pas d'occupation déclarée, ce qui pourrait refléter des difficultés à trouver un emploi ou un manque de ressources pour le faire. Il est important de noter que dans cet échantillon, aucune femme

ne fait du bénévolat, ce qui pourrait suggérer des limitations d'accès aux opportunités communautaires ou un manque de soutien pour s'engager dans de telles activités.

La majorité des femmes hébergées ont une situation économique précaire et ne travaillent pas. Cette précarité financière est probablement l'une des principales raisons pour lesquelles elles se tournent vers les maisons d'aide et d'hébergement. La dépendance économique les rend plus vulnérables et moins capables de quitter des situations de violence sans un soutien significatif. Il est donc essentiel de fournir un soutien adéquat pour les aider à sortir de ces situations et à reconstruire leur vie en toute sécurité.

Principale source de revenu à l'arrivée



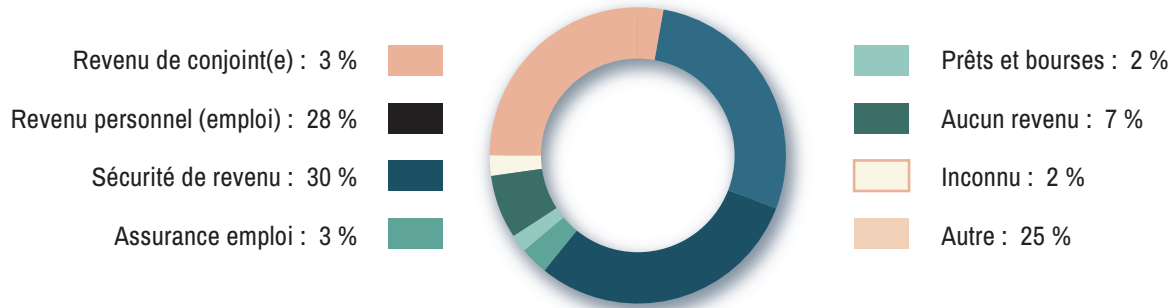
La principale source de revenu à l'arrivée est le revenu personnel provenant d'un emploi, suivi du revenu de conjoint(e) et de la sécurité de revenu. Cela suggère que la plupart des femmes comptent sur leur propre travail pour leur revenu initial, mais qu'une proportion significative bénéficie également du soutien financier de leur conjoint(e) ou d'autres sources de soutien économique. Seulement quelques femmes déclarent percevoir des allocations de chômage, des prêts et bourses, ou aucun revenu à leur arrivée. Le pourcentage d'autres sources de revenu non spécifiées suggère une variété de situations individuelles qui nécessitent des approches d'intervention flexibles pour répondre aux besoins spécifiques de chacune. En conclusion, la corrélation entre l'occupation et les sources de revenu des femmes hébergées montre une dépendance économique significative. Les femmes qui travaillent ou sont aux études peuvent encore éprouver des difficultés financières, mais celles qui sont à la maison ou sans occupation sont particulièrement vulnérables.

Revenu familial à l'arrivée



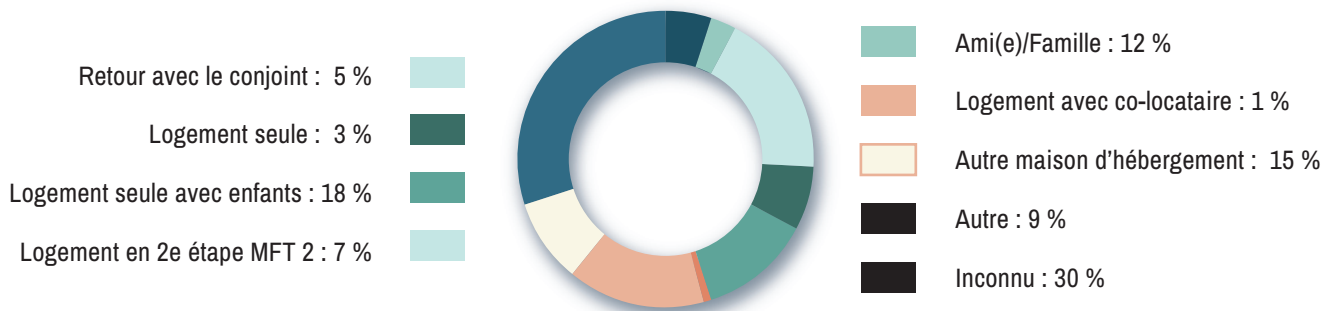
La majorité des femmes ont un revenu familial relativement bas à leur arrivée, avec près de la moitié ayant un revenu inférieur à 20 000 \$. Seules quelques-unes ont un revenu familial plus élevé et un nombre similaire ne divulgue pas leurs informations financières. Ces données montrent encore une fois l'importance de développer des stratégies ciblées pour répondre aux défis économiques auxquels font face ces femmes.

Source de revenu au départ



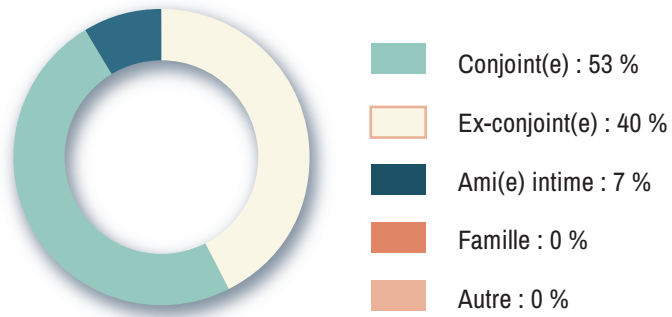
Les principales sources de revenu au départ sont le revenu personnel provenant de l'emploi et la sécurité de revenu, représentant ensemble plus de la moitié des sources de revenu, indiquant une certaine stabilité financière malgré les circonstances. Un nombre significatif de femmes n'ont aucun revenu au départ ou ont des sources de revenu non spécifiées, ce qui souligne la nécessité d'un soutien financier et d'une assistance pour ces femmes. La diversité des autres sources de revenu suggère que les femmes hébergées peuvent avoir des situations financières variées, nécessitant des approches individualisées pour répondre à leurs besoins spécifiques. Il est à souligner qu'aucune d'entre elles ne perçoit de pension alimentaire ce qui démontre la lourdeur et la lenteur des procédures judiciaires.

Orientation au départ



La plupart des femmes hébergées envisagent de quitter leur logement pour trouver une solution alternative, avec près de 50% d'entre elles optant pour un retour chez un ami, un membre de la famille ou un autre hébergement. Environ 20% des femmes prévoient de vivre seules, soit avec ou sans enfants, ou avec un colocataire, ce qui peut indiquer un désir d'indépendance ou des circonstances familiales complexes. Une proportion notable des femmes (environ 14 %) prévoit de déménager dans une autre maison d'aide et d'hébergement, suggérant peut-être une transition vers un environnement sécuritaire ou un besoin continu de soutien. Il est à noter qu'un pourcentage significatif des femmes ont des orientations non spécifiées ou inconnues, ce qui souligne l'importance d'un suivi attentif. De plus, compte tenu du retour au conjoint indiqué par certaines femmes (5 %), on peut également se questionner sur l'exactitude du pourcentage de retour, vu la possibilité que certaines ne révèlent pas leur retour au conjoint à leur départ.

Répartition par type d'agresseur



Cette répartition souligne l'importance critique des ex-conjoints comme source de violence, avec un pourcentage considérable de 40 %. Cela montre que les relations passées continuent d'exercer une menace substantielle, nécessitant des services de soutien robustes pour ces femmes. La violence par des ami(e)s intimes (7 %) indique que les dynamiques abusives s'étendent au-delà des relations de couple traditionnelles, nécessitant des interventions adaptées à divers types de relations.

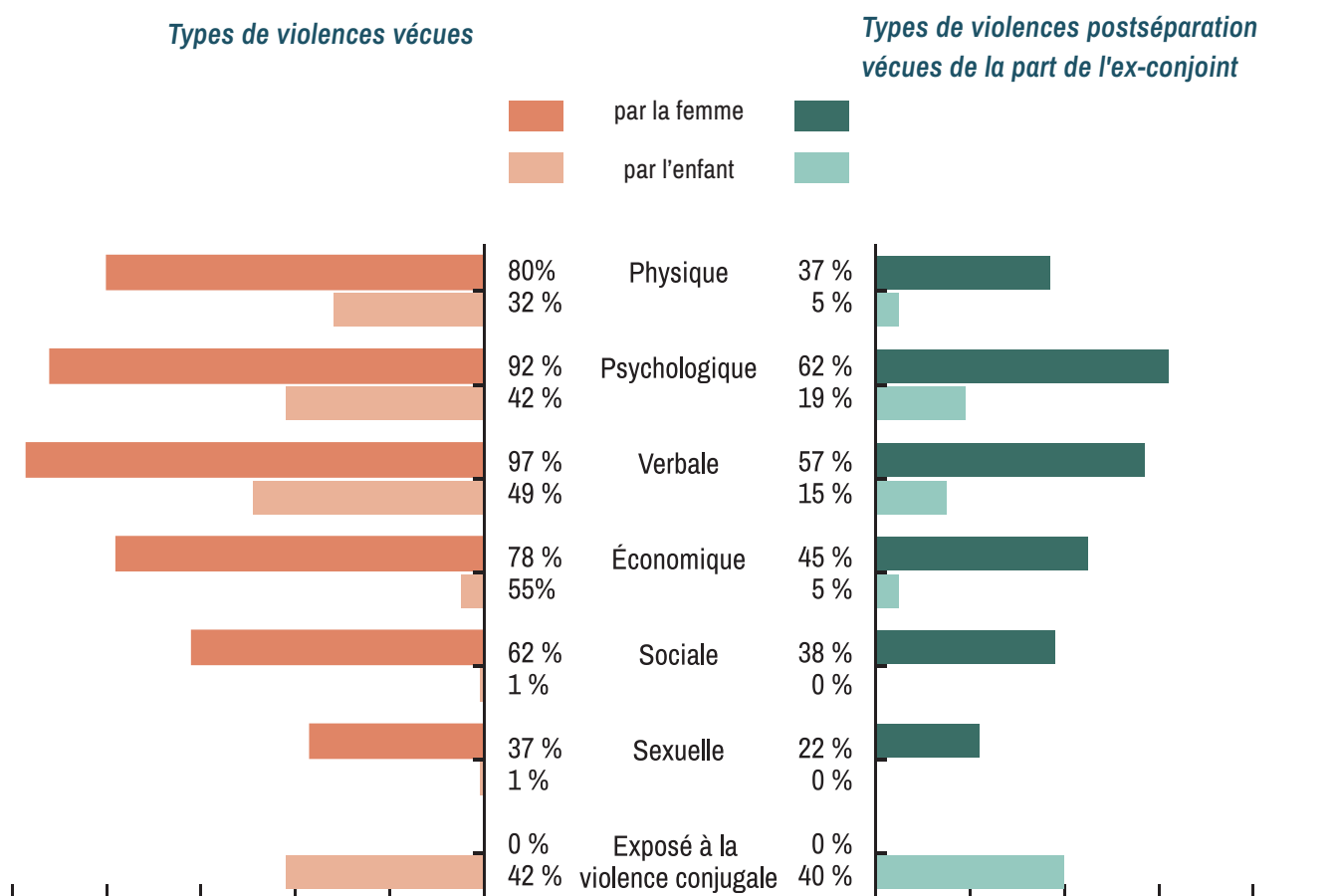
Années communes / de fréquentation



Les relations ont une durée variée, avec une majorité des résidentes ayant une relation de plus de 6 ans. Étant donné l'âge des femmes, on peut émettre l'hypothèse qu'elles se sont mises en couple jeunes. Dans le contexte de l'immigration, évaluer la durée des relations demande une sensibilité particulière. Les années de vie commune peuvent être biaisées par la séparation physique imposée par les défis migratoires. Il est essentiel de reconnaître ces nuances pour une évaluation plus précise des données.

Types de violences identifiées par les femmes

L'analyse des types de violence subie par les femmes hébergées à la Maison Flora Tristan révèle des taux élevés pour chacune des catégories suivantes :



Le tableau présente les pourcentages des différents types de violences vécues par les femmes et les enfants, ainsi que la violence conjugale postséparation de la part de l'ex-conjoint. On peut observer que les violences psychologiques et verbales sont les plus fréquentes chez les femmes, avec des pourcentages élevés, dépassant les 90 % dans certains cas. Les violences physiques sont également significatives, touchant environ 80 % des femmes. En revanche, les violences économiques, sociales et sexuelles sont moins fréquentes, mais restent néanmoins préoccupantes.

En ce qui concerne la violence conjugale postséparation de la part de l'ex-conjoint, on remarque que les violences psychologiques et verbales restent prédominantes, avec des pourcentages élevés chez les femmes. Cela souligne les défis persistants auxquels les survivantes de violence conjugale sont confrontées même après la séparation.

Types de violences vécues par les enfants et identifiées par les femmes

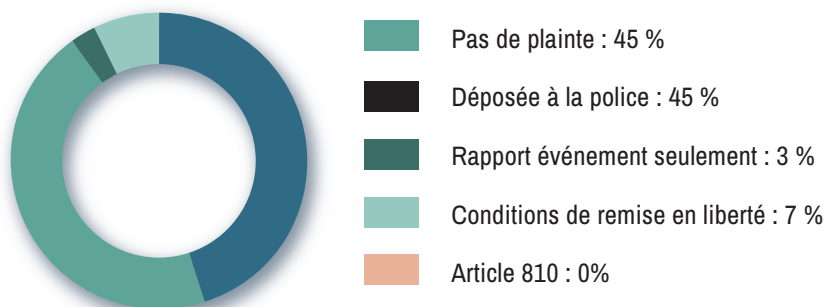
Les enfants subissent principalement des violences psychologiques et verbales, avec des pourcentages autour de 40 % à 50 %. Les violences physiques sont moins fréquentes chez les enfants, mais restent préoccupantes.

Il est à noter que 48 % des enfants accueillis ont un dossier à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), tandis que 45 % n'en ont pas. Un petit pourcentage (2 %) a un statut inconnu quant à leur dossier à la DPJ. Ces données s'expliquent par le fait notamment que lorsqu'il y a une intervention policière, il y a obligation, selon le protocole de la police, de faire un signalement à la DPJ.

Tous ces pourcentages indiquent que la majorité des femmes et des enfants ont été confrontés à des formes multiples et souvent combinées de violence. Chaque type de violence, qu'elle soit verbale, psychologique ou physique, entraîne des conséquences graves pour la santé physique et mentale des victimes.

Les formes de violence verbale, psychologique ainsi que le contrôle coercitif, bien que moins visibles que les blessures physiques, ont des conséquences psychologiques profondes, telles que l'anxiété, la dépression et une faible estime de soi. La violence physique, quant à elle, peut entraîner des traumatismes nécessitant des soins médicaux immédiats et des troubles chroniques à long terme. Ces données révèlent que les victimes subissent souvent plusieurs formes de violence simultanément, ce qui complique leur rétablissement. Ainsi, des services d'aide intégrés sont essentiels pour aborder tous les aspects de la violence et soutenir la récupération des victimes. En conclusion, ces statistiques soulignent l'importance d'une approche holistique et multisectorielle pour reconnaître et traiter efficacement les différentes formes de violence subies par les femmes, en fournissant des services adaptés à leurs besoins spécifiques, qu'ils soient juridiques, médicaux, psychologiques ou sociaux.

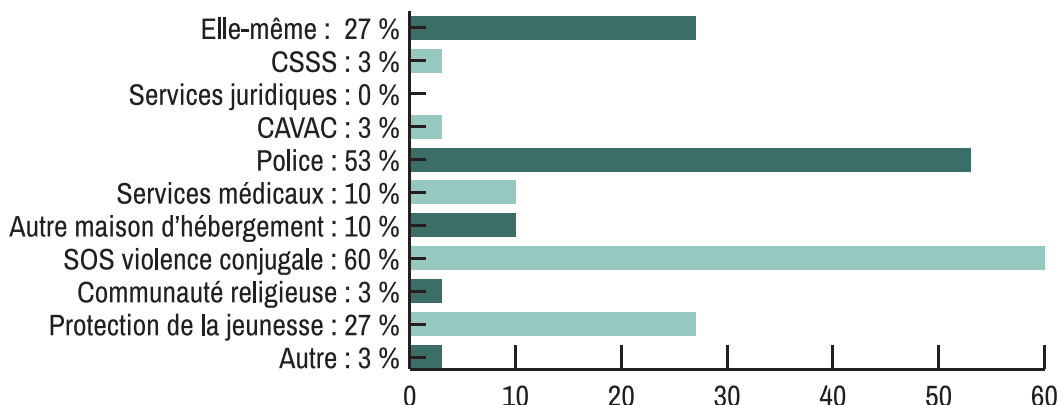
Plaintes déposées à la police



Cette analyse met en lumière plusieurs aspects importants. Tout d'abord, le fait que près de la moitié des femmes ont activement déposé une plainte à la police indique une certaine confiance dans le système judiciaire. Cependant, il est essentiel de noter que ces plaintes ne sont pas toujours déposées par les victimes elles-mêmes, mais peuvent être initiées par d'autres parties, comme les agents de la police.

De plus, le faible pourcentage pour lesquelles des mesures telles que des ordonnances de non-contact ont été mises en place après la plainte suggère que ces mesures ne sont pas systématiquement appliquées.

Référencement



Le fait que de nombreuses femmes se réfèrent elles-mêmes aux centres d'aide et d'hébergement démontre un niveau d'autonomie et de conscience élevé quant à la nécessité de chercher de l'aide. Cela souligne l'importance de sensibiliser les femmes à leurs options et de leur fournir des ressources pour prendre en charge leur situation. De plus, les autorités, notamment la police, jouent un rôle significatif, avec 53 % des références provenant d'elles. Cela souligne l'importance de la collaboration entre les services de police et les centres d'aide, guidant ainsi les victimes vers les ressources appropriées. Enfin, une part importante des références, soit 60%, est attribuée à SOS violence conjugale, mettant en lumière le rôle crucial des organismes spécialisés dans le soutien et l'accompagnement des victimes. Il est à noter qu'il semble y avoir une double comptabilisation des références dans certaines catégories, ce qui peut expliquer pourquoi le total dépasse 100%. Par exemple, une femme peut être référée à la fois par la police et par SOS violence conjugale, ce qui entraîne une comptabilisation multiple dans ces catégories.

Répartition des services offerts dans le quotidien

	Femmes	Enfants	Mères-enfants
Interventions formelles	680	104	84
Interventions informelles	1287	727	246
Interventions collectives	44	-	-
Accompagnements ciblés	93	-	-
Communications (appels téléphoniques et courriels)	457	-	-
Collaborations professionnelles	357	-	-

Les données statistiques révèlent une approche proactive et engagée de la Maison Flora Tristan envers le soutien et le bien-être des femmes et des enfants. Les rencontres formelles et informelles avec les femmes, totalisant respectivement 680 et 1287, démontrent un engagement soutenu pour établir des liens de confiance et fournir un soutien continu. De même, les interactions avec les enfants et les mères-enfants, ainsi que les suivis posthébergement, témoignent d'une attention spécifique aux besoins familiaux et d'un soutien adapté à chaque étape du processus de reconstruction. Les interventions collectives, bien que moins nombreuses, favorisent la cohésion communautaire et le support mutuel. En outre, les accompagnements ciblés et les collaborations professionnelles montrent une intégration réussie des ressources pour renforcer l'autonomie des résidentes et leur progression vers une vie stable après leur séjour à la Maison Flora Tristan. Ces données soulignent l'importance d'une approche globale et centrée sur les besoins individuels pour assurer un soutien efficace aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale.

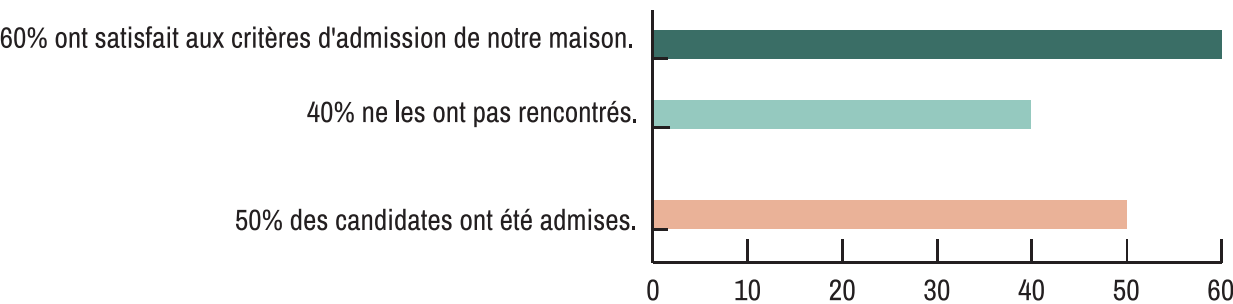
Nos services d'aide et d'hébergement de 2^e étape

Un hébergement en maison de deuxième étape joue un rôle crucial dans le cheminement des femmes victimes de violence conjugale après une séparation. Selon l'Alliance des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, environ 8 % des femmes ayant terminé un séjour en première étape ont besoin d'une place en deuxième étape pour assurer leur sécurité.

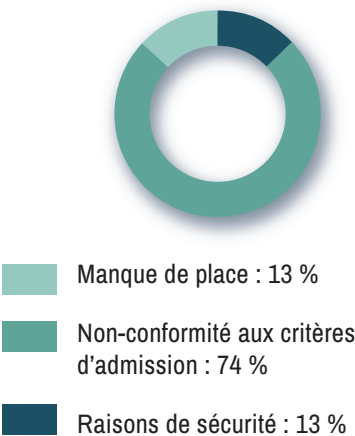
Capacité opérationnelle

Taux d'occupation	86 %
Demandes d'admission	21
Femmes accueillies	13
Enfants accueillis	19

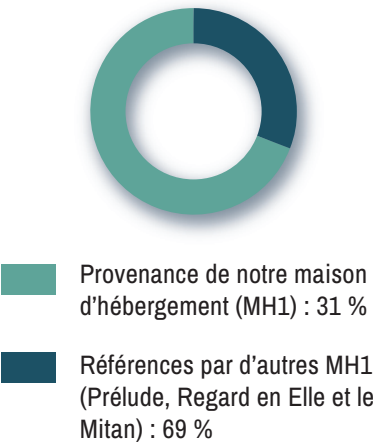
Critères d'admission et résultats



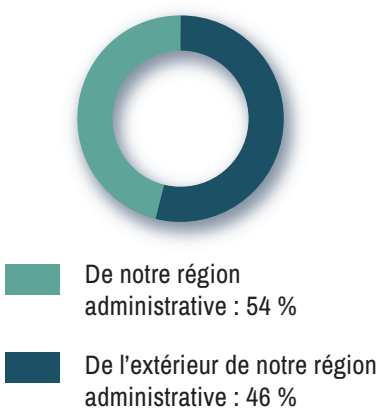
Principales raisons de refus



Répartition des admissions



Répartition géographique des demandes



Ces données témoignent d'une activité significative et d'une réponse efficace de notre maison d'aide et d'hébergement. Malgré des contraintes telles que le manque de place, nous avons pu accueillir la moitié des candidates, ce qui souligne notre engagement envers la sécurité et le bien-être des femmes et des enfants en situation de violence conjugale.

Le taux d'occupation élevé de 86 % démontre la nécessité continue de nos services dans la communauté. De plus, le nombre de demandes d'admission, bien que représentant un défi logistique, met en lumière la confiance accordée à notre établissement par les femmes en quête de sécurité.

La répartition des admissions révèle une collaboration fructueuse avec d'autres maisons d'aide et d'hébergement (MH1), tandis que la diversité géographique des demandes souligne l'importance régionale de notre action. En analysant ces données, nous pouvons voir que notre maison d'hébergement continue de jouer un rôle essentiel dans la réponse à la violence conjugale, offrant un refuge et un soutien aux femmes et aux enfants dans le besoin, tout en travaillant en partenariat avec d'autres acteurs du domaine.

Cette année, les femmes en 2^{ième} étape provenaient des maisons d'aide et d'hébergement suivantes : Prélude, Regard en elle et le Mitan.

Profil des femmes et des enfants

Origine géographique et statut migratoire

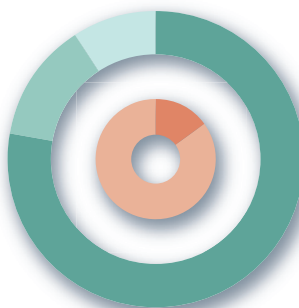


Les données révèlent une diversité significative parmi les femmes accueillies en deuxième étape, provenant d'une gamme variée de pays d'origine. De plus, la moitié de ces femmes ne possédaient pas la citoyenneté canadienne à leur arrivée, ce qui souligne les défis uniques auxquels elles sont confrontées en raison de leur statut d'immigration. Cette situation met en lumière les obstacles supplémentaires auxquels ces femmes sont confrontées lorsqu'elles cherchent à échapper à des situations de violence conjugale. En effet, le statut d'immigration peut souvent être utilisé comme un outil de contrôle et de manipulation par les agresseurs, rendant plus difficile pour les femmes en contexte d'immigration de chercher de l'aide ou de sortir de relations abusives. Ainsi, ces données mettent en évidence l'importance de fournir un soutien spécifique et adapté aux besoins des femmes en contexte d'immigration victimes de violence conjugale, en tenant compte de leur statut d'immigration et des barrières supplémentaires auxquelles elles peuvent être confrontées.

Langue parlée

Langues utilisées dans la réception des services :

Français : 78 %
Anglais : 13 %
Autre : 9 %



Besoin d'un interprète :

Oui : 15 %
Non : 85 %

Les résultats montrent que la majorité des femmes bénéficiant des services utilisent le français comme langue principale de communication, représentant environ 78% des cas. Cela peut indiquer une prédominance de francophones parmi les femmes accueillies en deuxième étape. Cependant, il est important de noter qu'un peu plus de 13 % des femmes ont recours à l'anglais, ce qui souligne également la diversité linguistique des résidentes. En outre, environ 15 % des femmes ont besoin d'un interprète, ce qui met en évidence la nécessité de fournir des services multilingues pour répondre aux besoins des femmes qui ne parlent ni français ni anglais couramment.

Âge



18-30 ans : 50 %
31-40 ans : 25 %
41-50 ans : 25 %

Quant à la répartition par âge, elle révèle une distribution relativement inégale avec une majorité dans la tranche d'âge de 18 à 30 ans, suivie par des proportions égales dans les tranches d'âge de 31 à 40 ans et de 41 à 50 ans. Cette répartition indique une représentation diversifiée des générations parmi les femmes accueillies.

Niveau de scolarité

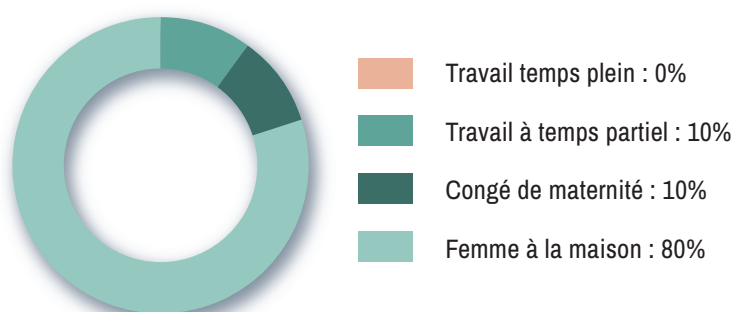


2e cycle du secondaire : 36 %
Diplôme collégial ou technique : 11 %
Baccalauréat : 36 %
Études supérieures : 11 %

Les données indiquent une diversité de niveaux de scolarité parmi les femmes à leur admission, ce qui reflète une variété de parcours éducatifs et de contextes individuels. Une proportion significative des femmes, soit 36 %, ont un niveau de scolarité équivalent au 2e cycle du secondaire, ce qui peut indiquer qu'elles ont interrompu leur parcours éducatif avant d'atteindre l'enseignement postsecondaire. Autant de femmes (36 %) possèdent un baccalauréat, montrant qu'une portion considérable de cette population a obtenu un diplôme universitaire de premier cycle, soulignant une diversité notable dans les niveaux d'éducation parmi les femmes admises. En outre, 11 % des femmes ont un

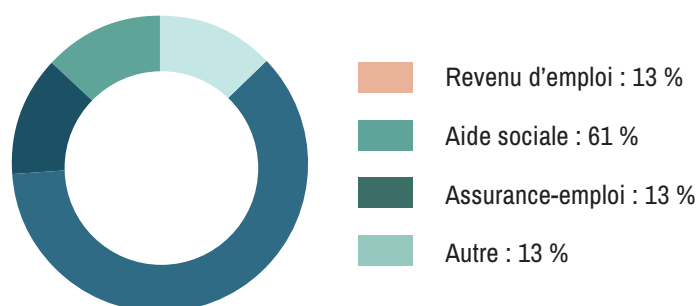
diplôme collégial ou technique, préparant potentiellement à des métiers techniques ou professionnels. De plus, 11 % des femmes ont poursuivi des études supérieures, indiquant qu'une minorité a atteint un niveau d'éducation démontrant une forte capacité académique comme une maîtrise ou un doctorat, et un engagement envers l'apprentissage continu. La diversité des niveaux de scolarité parmi les femmes admises révèle une population variée au niveau des expérience éducative, des besoins et des aspirations, mais aussi que les types de soutien et de ressources qui leur seront bénéfiques doivent être aussi diversifiés. Une compréhension approfondie de cette diversité est essentielle pour adapter les programmes et services offerts afin de répondre efficacement aux besoins individuels et de favoriser l'autonomisation et le développement personnel de chaque femme.

Occupation principale à l'admission



Aucune des femmes n'est actuellement engagée dans un travail à temps plein, et seulement 10 % des femmes occupent un emploi à temps partiel. Cette faible participation peut être due à des limitations dans la disponibilité des emplois stables correspondant à leurs compétences professionnelles, à des contraintes personnelles comme la santé et le bien-être, ou familiales telles que la nécessité de prendre soin des enfants. De plus, 10 % des femmes sont en congé de maternité, temporairement absentes du marché du travail, ce qui souligne l'importance des soutiens spécifiques pour les mères récentes pour les aider à réintégrer le marché du travail après leur congé de maternité. Une majorité écrasante, soit 80 %, sont femmes au foyer, ce qui suggère que de nombreuses femmes prennent en charge les responsabilités de la famille. Ce statut peut être volontaire ou contraint par des circonstances telles que l'absence à l'accès d'une garderie en raison du statut migratoire.

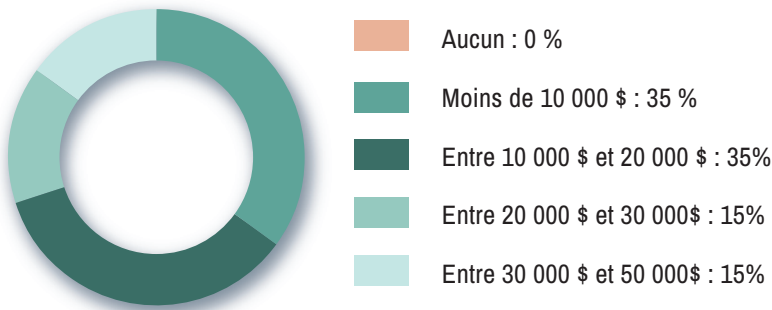
Source de revenu principale à l'admission



La majorité des revenus des femmes provient de l'aide sociale (61 %), ce qui indique une forte dépendance de ce type de soutien. Celle-ci est étroitement liée à la situation de violence conjugale, puisque les femmes se trouvent souvent dans une situation de précarité économique qui rend difficile l'accès à des emplois stables et bien rémunérés.

rés. Les revenus d'emploi et l'assurance-emploi représentent chacun 13 %, suggérant des taux d'emploi bas ou des emplois peu rémunérés. La catégorie "Autre" regroupe diverses sources irrégulières et contribue également à 13 % des revenus.

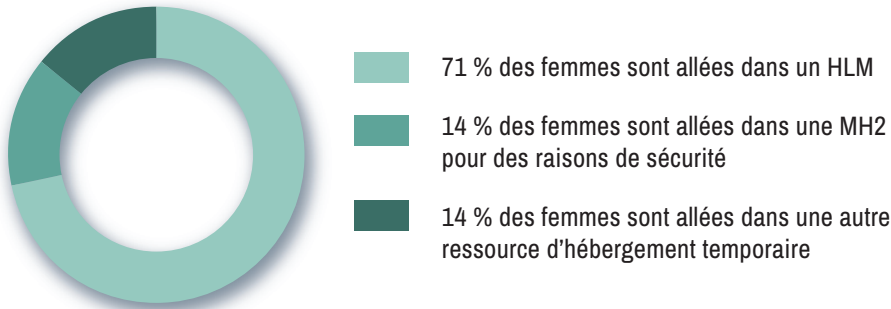
Revenu annuel de la femme à l'admission



Ces données fournissent un aperçu important des circonstances financières et professionnelles des femmes à leur admission en deuxième étape. La majorité des femmes sont sans emploi ou en congé de maternité, ce qui peut refléter des situations de vulnérabilité économique. De plus, une proportion significative des femmes dépend de l'aide sociale comme principale source de revenu. Les revenus annuels sont généralement modestes, avec une majorité des femmes ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$.

Ces informations mettent en évidence l'importance d'offrir un soutien professionnel adéquat aux femmes hébergées en deuxième étape pour les aider à se rétablir et à gagner en autonomie.

Orientation au départ



Parmi les femmes qui ont quitté la Maison Flora Tristan, 72 % sont allées dans un HLM, 14 % dans une MH2 pour des raisons de sécurité et 14 % dans une autre ressource d'hébergement temporaire. La majorité des femmes ayant quitté la Maison Flora Tristan ont trouvé une solution de logement stable et à long terme grâce à l'accès à un HLM. Cela indique un niveau de stabilité résidentielle important, offrant un environnement sûr pour reconstruire leur vie. Cependant, le fait que certaines femmes aient dû se rendre dans des maisons de deuxième étape ou d'autres ressources temporaires montre qu'il existe encore des besoins en matière de sécurité et de logement. Cela souligne la nécessité de renforcer les ressources et les soutiens pour garantir des solutions de logement sûres et durables.

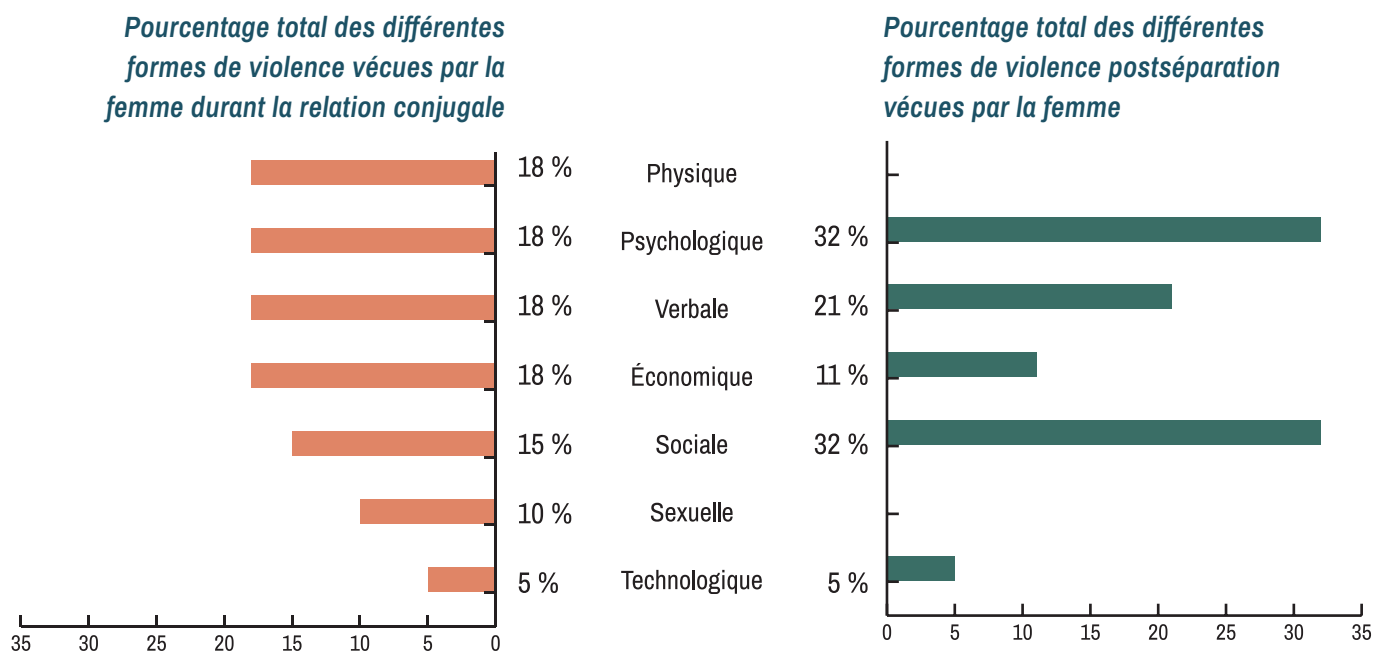
Situation familiale

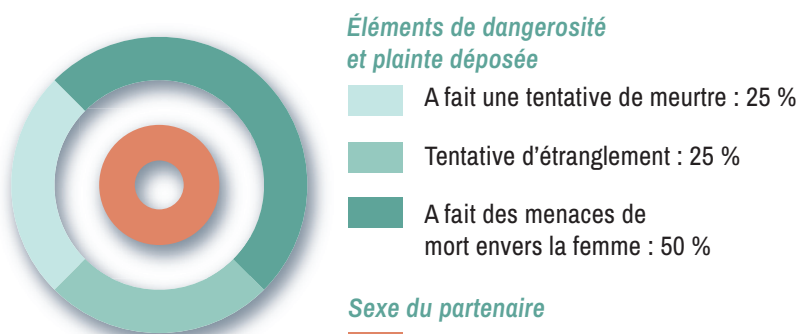


Les données montrent une diversité dans les tailles de famille parmi les femmes hébergées en deuxième étape, avec la majorité ayant un ou deux enfants. De plus, la grande majorité des enfants sont hébergés avec leur mère dans le contexte de la MH2, ce qui souligne l'importance de maintenir ces unités familiales ensemble pour favoriser un environnement stable et sécuritaire. La proportion élevée d'enfants sans dossier actif à la DPJ indique que ces familles ne sont pas en situation de protection de l'enfance au moment de leur admission, ce qui peut influencer les besoins d'intervention et de soutien pour la famille. Il est à noter que de nombreux dossiers sont fermés par la DPJ durant la première étape.

Types de violences identifiées par les femmes

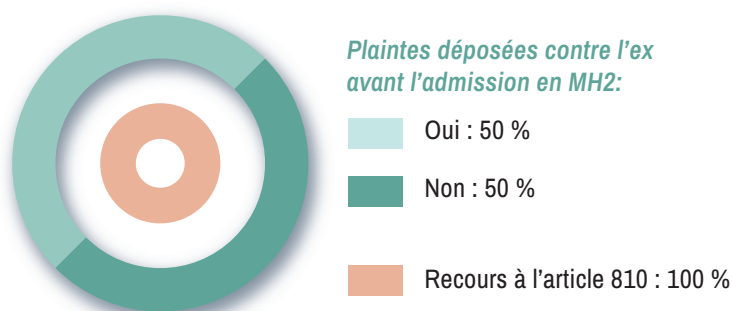
L'analyse des types de violence subie par les femmes hébergées à la Maison Flora Tristan révèle des taux élevés pour chacune des catégories suivantes :





Sexe du partenaire

Homme : 100 %



Prévalence de l'exposition à la violence durant l'enfance chez les femmes hébergées



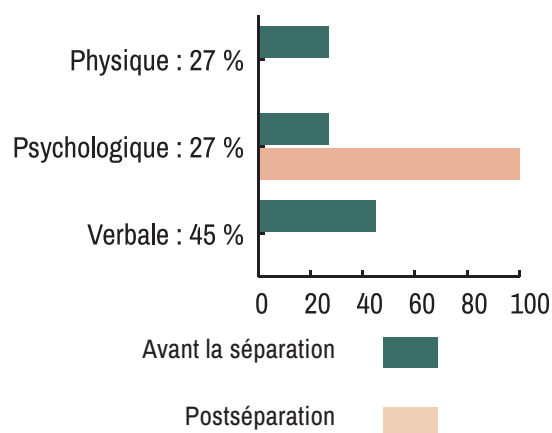
Ces données mettent en lumière la variété des formes de violence endurées par les femmes, tant pendant leur relation conjugale qu'à la suite de la séparation. La prévalence de la violence psychologique et verbale est notablement élevée durant la période postséparation. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'uniquement 20 % des femmes ont été exposées à la violence durant leur enfance, suggérant qu'il n'existe pas nécessairement de corrélation directe entre ces deux réalités, contrairement à une idée préconçue. La

menace de violences graves, telles que les tentatives de meurtre et les menaces de mort, est également alarmante et requiert une intervention et une sécurité renforcées pour les victimes. En outre, le constat que toutes ont eu recours à l'article 810 renforce la légitimité de leur demande pour un hébergement en deuxième étape.

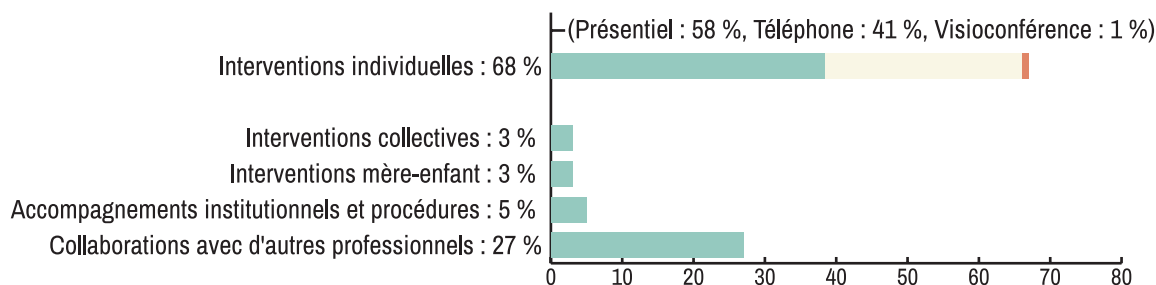
Répartition des types de violences vécues par les enfants et identifiées par les femmes

Ces données mettent en évidence une répartition relativement équilibrée des différentes formes de violence vécues par l'enfant durant la relation conjugale. La prévalence de la violence verbale est la plus élevée, représentant 45 % des cas, suivie de près par la violence physique et psychologique, chacune représentant 27 % des cas. Il est particulièrement préoccupant de noter que la violence physique affecte plus d'un quart des enfants, soulignant la gravité et l'impact direct de cette forme de maltraitance sur leur bien-être et leur sécurité.

Les données révèlent que la violence psychologique est la forme la plus prédominante de violence subie par l'enfant en postséparation, représentant 100 % des cas. Cela peut indiquer une forme d'instrumentalisation de l'enfant dans le contexte de la violence conjugale postséparation, où l'enfant peut être utilisé comme un moyen de contrôle ou de manipulation. Cette instrumentalisation peut avoir des effets néfastes sur le bien-être émotionnel et le développement de l'enfant, soulignant ainsi la nécessité d'une intervention spécialisée pour le protéger et lui fournir un soutien approprié.



Répartition des services offerts dans le quotidien



Ces pourcentages mettent en évidence la diversité des interventions fournies aux femmes et aux enfants hébergés en deuxième étape. Les interventions individuelles représentent la part la plus importante, avec près de 68 % des cas, principalement effectuées en personne (58 %). En revanche, les interventions collectives et mère-enfant sont moins fréquentes, représentant chacune 3 %, mais toujours entièrement réalisées en personne. Les accompagnements institutionnels et les procédures représentent 5,5 % des interventions, toutes réalisées en personne. Enfin, la collaboration avec d'autres professionnels représente environ 27 % des interventions, avec une répartition significative entre les contacts téléphoniques (72 %) et les rencontres en personne (14 %). Ces données illustrent l'importance d'une approche variée et personnalisée dans l'accompagnement des femmes et des enfants hébergés, tout en soulignant l'utilisation croissante des communications à distance dans le cadre de la collaboration professionnelle. En effet, les interventions individuelles, principalement en personne, peuvent être mieux adaptées aux horaires et aux besoins spécifiques des femmes. En revanche, les collaborations avec d'autres professionnels, réalisées en grande partie par téléphone, pourraient offrir une plus grande flexibilité, permettant aux femmes de participer aux rencontres à des moments qui leur conviennent mieux, par exemple lorsqu'elles sont moins disponibles pour des rencontres en personne en raison d'engagements familiaux ou de contraintes liées à la sécurité.

Nos services posthébergement

Le suivi posthébergement offert par la Maison Flora Tristan revêt une importance cruciale dans le parcours des femmes ayant séjourné chez nous. Ce service est conçu pour accompagner les résidentes à la fin de leur séjour, lorsque certaines démarches restent encore à finaliser.

Ce suivi posthébergement vise plusieurs objectifs essentiels. Tout d'abord, il permet de conclure le séjour de manière positive, offrant aux femmes un sentiment de clôture et de soutien continu dans leur transition vers une vie autonome. En validant avec la femme que le filet de sécurité est en place, ce suivi contribue à minimiser les conséquences potentielles de la violence postséparation, offrant ainsi un soutien crucial dans une période souvent délicate et vulnérable.

Il est également important de reconnaître que les démarches juridiques, souvent nécessaires dans les cas de violence conjugale, peuvent être longues et complexes. Il n'est donc pas rare que ces démarches se poursuivent au-delà du séjour en maison d'aide et d'hébergement de première et deuxième étape. Face à cette réalité, les femmes demandent souvent un accompagnement et un soutien continu jusqu'à la conclusion de ces processus juridiques.

En fournissant un suivi posthébergement attentif et individualisé, notre équipe s'engage à soutenir les femmes à chaque étape de leur cheminement vers la sécurité et l'autonomie. Ce service complémentaire garantit que les femmes ne se sentent pas abandonnées une fois qu'elles quittent nos locaux, mais qu'elles continuent à bénéficier du soutien nécessaire pour reconstruire leur vie et se rétablir pleinement.

Services spécifiques

Évasion et plaisir : activités récréatives

« Éventail d'activités pour une mission accomplie »



Jung won Lim,
Récréologue

Jusqu'à présent, aucune des expériences que j'ai vécues en interagissant avec les femmes et les enfants n'ont été oubliées, mais elles m'ont plutôt ouvert la voie pour passer à l'étape suivante ou poursuivre mes activités de manière plus diverse.

En tant que récréologue, j'ai contribué à la vitalité quotidienne des femmes et des enfants séjournant à la MFT à travers diverses activités, de trois à quatre jours par semaine. On réalisait les activités en groupe ou individuellement, selon les besoins et la conception des loisirs.

Parmi les activités de loisirs en groupe telles que nous avons réalisées, il y a la cuisine, la tenue de conférences sur des sujets variés, la création d'activités sociales et des sorties dans divers lieux culturels qui offrent de belles opportunités pour améliorer la communication avec les enfants. De plus, nous avons constaté que ces activités pouvaient accroître la compréhension et les liens entre les familles de cultures différentes.

Les espaces d'activités des différents canaux destinés aux enfants en petits groupes d'âges



différents (jeux physiques, jeux rythmiques, jeux intellectuels, jeux sociaux et activités créatives) apportent de la vitalité à leur vie quotidienne. Avant de commencer une activité, nous nous assurons de repérer la disposition émotionnelle (tristesse, anxiété, irritabilité, etc.) de l'enfant participant à l'activité. Ces activités favorisent le développement des compétences émotionnelles des enfants et les encouragent à exprimer leurs émotions. De plus, les rencontres créent une attitude de considération des uns envers les autres, ce qui a pour effet de mettre en valeur la diversité des différentes cultures et langues.

L'atelier pour les familles individuelles élargissait encore les possibilités d'expression de soi à travers des activités créatives et artistiques avec des thèmes différents chaque fois, des introductions motivationnelles et des matériaux variés. Si les femmes ou les enfants sont incapables de se concentrer sur une activité et de poursuivre l'activité jusqu'à la fin en raison de souvenirs passés ou de la situation juste avant l'activité, on peut les accueillir là où elles sont, par exemple en faisant de simples étirements, en travaillant la respiration du yoga et en écoutant de la musique pour les aider à sortir de leur humeur chagrine.



Bien que l'approche de l'art soit subjective, personnelle et indirecte, l'avantage de pouvoir contempler les résultats créés de ses propres mains et le regarder comme des objets aux couleurs et aux formes réelles inspirent toujours une nouvelle motivation aux participantes. Aussi, l'atelier de création artistique avec les



mamans et leurs enfants permet de communiquer sur un même thème, d'exprimer librement les opinions et les pensées de chacun, et de renouer avec l'essentiel du lien mère-enfant. Notre taux de participation s'est élevé avec la multiplication des activités.

Bien entendu, en plus de ces loisirs, la joie d'organiser divers événements annuels et de les partager avec les résidentes est indescriptible. L'excitation de l'événement ne commence pas avec l'événement le jour même, mais avec les belles décorations qui animent la Maison en attendant l'événement.

Je tiens à exprimer ma gratitude pour le fait que tous ces effets positifs ont été possibles grâce aux membres de l'équipe qui ont apporté leur plein soutien, leurs encouragements chaleureux et leur considération pour la nouvelle proposition d'activités.

Soutien familial : coaching et conseils



Maryse Pépin,
coach familiale

Le service de coaching familial à la Maison Flora Tristan était proposé par Maryse Pépin jusqu'à décembre 2023. Depuis lors, Maryse Pépin a changé son rôle de coach familial pour devenir consultante externe en coaching familial à la Maison Flora Tristan. Elle aide désormais les intervenantes de la MFT à fournir un suivi mère-enfant en les accompagnant en tant que consul-

tante externe. Elle est présente sur place une journée toutes les deux semaines et propose des créneaux en visioconférence une semaine sur deux pour s'adapter aux horaires de travail.

Maryse Pépin adapte son coaching afin d'aider les intervenantes à accompagner les femmes dans leur rôle parental, en vue de favoriser le développement des enfants, d'améliorer la communication et de renforcer l'harmonie familiale. Son expertise en coaching familial vient compléter celle des intervenantes psychosociales, qui demeurent les expertes en matière de violence conjugale. Les réunions tripartites avec la coordonnatrice clinique permettent une approche globale pour répondre de manière plus efficiente aux besoins des femmes et des enfants.

Des ateliers sont aussi disponibles pour les intervenantes de la maison d'hébergement afin d'harmoniser les pratiques pour mieux soutenir les femmes dans leur nouvelle réalité parentale.

Plus précisément, pendant la période s'étendant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, un total de 221 rencontres ont été planifiées afin de fournir un soutien et un encadrement aux femmes bénéficiant de nos services. Les rencontres individuelles ont occupé une part importante de ces services, totalisant 113 rendez-vous. Réparties entre la 1ère étape (50 rencontres) et la 2ème étape (63 rencontres), ces rencontres ont favorisé un suivi personnalisé et adapté à chaque étape du parcours des résidentes. Les échanges avec les intervenantes et la coordinatrice ont également été nombreux, avec respectivement 40 et 41 rencontres organisées. En outre, les rencontres en consultation externe multiple, réunissant la coordinatrice et les intervenantes, ont totalisé 27 rendez-vous. Cette approche collaborative et complémentaire a permis d'apporter des réponses plus globales et adaptées aux besoins des femmes et des enfants. Enfin, un atelier spécifique a été organisé pour les femmes des 1ère et 2ème étape, offrant un espace d'échange et de partage collectif pour renforcer le soutien et l'accompagnement proposés.

Délices en cuisine : ateliers savoureux

Dans notre maison d'aide et d'hébergement, les repas sont des occasions spéciales, souvent orchestrée par notre chef cuisinier, Adrien Frisé. Au-delà de simplement préparer de la nourriture, ces moments deviennent des rencontres culinaires pleines de sens. Adrien Frisé, avec son expertise et sa passion pour la cuisine, guide les femmes qui le désirent dans la préparation de repas sains et délicieux, tout en leur enseignant des techniques et des astuces culinaires.

Cependant, ces séances ne sont pas seulement dirigées par Adrien Frisé. Parfois, les femmes expriment le désir de partager leurs propres expériences culinaires. Elles apportent leurs recettes, leurs traditions familiales et même leurs anecdotes de cuisine. Notre chef cuisinier joue alors le rôle de facilitateur, encourageant et soutenant les femmes dans la réalisation de leurs idées culinaires. Il les guide à travers les étapes de préparation, tout en partageant son savoir-faire professionnel.



Ainsi, ces ateliers culinaires deviennent des espaces de partage et d'apprentissage mutuel. Les femmes apprennent non seulement de nouvelles compétences en cuisine, mais elles se connectent aussi les unes aux autres à un niveau plus profond. Elles partagent leurs histoires, leurs traditions et leurs cultures à travers la nourriture, renforçant ainsi les liens communautaires au sein de notre maison d'aide et d'hébergement.

Pour Adrien Frisé, ces moments sont bien plus que de simples cours de cuisine. Ils représentent une opportunité d'inspirer et d'encourager les femmes à retrouver leur confiance en elles, à développer leur autonomie et à se sentir soutenues dans leur parcours vers la reconstruction. En collaborant ensemble dans la cuisine, les femmes trouvent un espace où elles peuvent s'exprimer librement, partager leurs talents et se sentir valorisées en tant que personnes.

Engagement dans la communauté et le milieu

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants grâce à la visibilité de la Maison Flora Tristan

Réseaux sociaux

La Journée Internationale contre la Violence à l'égard des Femmes, soulignée le 25 novembre, a lancé les 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes, une période intensément dédiée à la sensibilisation et à la nécessité urgente de combattre ce fléau. Ces douze jours ont été marqués par une campagne numérique robuste et le lancement d'un nouveau site web pour la Maison, visant à étendre l'accessibilité de ses services à travers le Québec.

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, a également été une occasion majeure pour nous de sensibiliser le public du Montréal métropolitain via une autre campagne numérique sur la réalité de la violence conjugale et les ressources d'aide et d'hébergement disponibles. Cette date symbolique a servi à célébrer les avancées tout en reconnaissant les défis persistants dans la lutte contre la violence conjugale.

Durant la semaine précédant le 8 mars, nous avons amplifié nos efforts avec une campagne numérique sous le mot-clic #nonalaviolenceconjugale, qui a encore plus mis en lumière la dure réalité de la violence conjugale et la disponibilité de nos services.

Les résultats de ces initiatives numériques sont très encourageants : sur Facebook, nous avons atteint 218 000 personnes et généré 1 789 clics ; sur Instagram, nous avons touché 16,704 personnes avec 171 interactions ; et sur Google, nous avons atteint 10 209 per-

sonnes et enregistré 198 clics. Ces chiffres démontrent non seulement l'impact significatif de nos campagnes de sensibilisation mais aussi l'efficacité de nos stratégies numériques pour rejoindre et aider un large public confronté à la violence conjugale et à la violence conjugale postséparation.

Infolettre

Afin de contribuer à augmenter la visibilité de la Maison Flora Tristan et de tenir notre communauté informée, nous avons mis en place une infolettre mensuelle intitulée Flora Nouv'Elles. Cette initiative vise à renforcer notre communication avec les résidentes, les partenaires, les donateurs et tous ceux qui soutiennent notre mission.

Dans chaque numéro de Flora Nouv'Elles, nous partageons des nouvelles de l'actualité pertinentes pour notre communauté, des mises à jour sur nos programmes et services, ainsi que des informations sur les événements à venir.

Chaque infolettre est conçue pour être informative, engageante et inspirante, afin de créer un lien fort et continu avec tous les membres de notre communauté.

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants par le transfert de connaissance

Nous croyons fermement que la lutte contre la violence conjugale exige un partage de connaissances au sein de la société. Les intervenantes de la Maison Flora Tristan s'engagent activement dans cette mission en partageant régulièrement leur expertise sur la violence conju-

gale et l'intervention auprès des femmes immigrantes. Cette année, nos efforts ont pris diverses formes, illustrant notre engagement à influencer positivement les futures générations de professionnels.

Par exemple, nous avons donné une conférence à l'Université de Sherbrooke dans le cadre d'un cours de maîtrise en études interculturelles, où nous avons mis en lumière les enjeux de la violence conjugale et de l'intervention auprès des femmes issues de l'immigration. De plus, une formation sur le contrôle coercitif a été dispensée aux intervenantes et bénévoles du Centre d'aide à la Famille, renforçant ainsi leurs compétences dans ce domaine crucial.

En outre, nous avons présenté des informations sur la violence conjugale à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes au Comité d'éducation aux adultes (CÉDA), sensibilisant ainsi de nombreuses participantes à cette problématique. Ces initiatives éducatives jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation du public à la violence conjugale, favorisant une culture de non-violence et de soutien au sein de la communauté.

Elles contribuent également à réduire la stigmatisation entourant les situations de violence conjugale et encouragent un plus grand nombre de personnes à rechercher de l'aide. Nous sommes fières des progrès réalisés cette année dans ce domaine crucial et restons engagées à continuer d'éduquer, de sensibiliser et de soutenir les personnes touchées par la violence conjugale.

Contribuer à la sécurité des femmes et des enfants par notre engagement dans le milieu

Au fil du temps, nous avons établi des collaborations stratégiques visant à renforcer le soutien apporté aux femmes et aux enfants dans toutes leurs démarches, leur assurant ainsi une protection renforcée. Ces partenariats ont également contribué à enrichir la gamme de services qui leur sont proposés.

Témoignage

« Femmes-relais est un programme rassembleur et versatile à travers ses activités et ses participantes. Sorties à Montréal, ateliers de cuisine et divers projets sont réunis pour offrir des moments de partage et de complicité. Ateliers et rencontres sont proposés pour assouvir la soif de connaissances et de savoirs des participantes. Les liens créés entre les Femmes-relais sont la clé du succès du programme et soulignent son importance. »

Dominique Bourbonnais-Lizotte,
enseignante au CREP

Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)

Projet Femmes-relais

Nous sommes fières de notre partenariat avec le CREP, un centre de formation générale pour adultes du Centre de services scolaires de Montréal, reconnu pour sa crédibilité indéniable et son expérience de plus de 30 ans de collaboration avec des centaines d'organisations. Ce partenariat soutient notre projet des Femmes-relais, qui a pour but de former des survivantes de la violence conjugale à devenir des ambassadrices. Ces femmes joueront un rôle essentiel en guidant d'autres femmes, souvent isolées et sans réseau, vers les ressources locales disponibles pour celles hébergées en première et deuxième étape, ou utilisant des services externes.

L'objectif principal de ce projet est de créer un réseau de soutien solide et

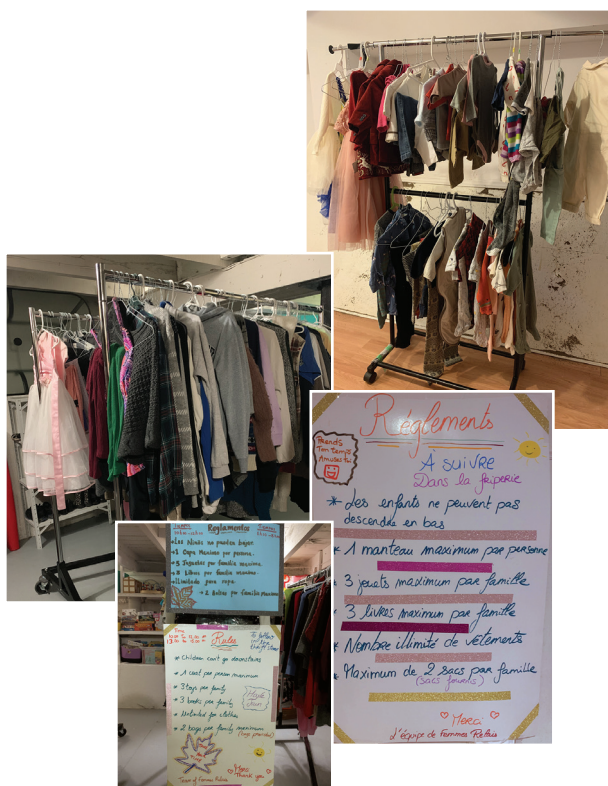


de renforcer la sécurité, facilitant ainsi l'autonomisation des femmes et leur offrant un filet de sécurité pour minimiser les risques associés à la violence conjugale. Nous espérons que ce modèle pourra inspirer et être adopté dans d'autres contextes.

Ce projet fait actuellement l'objet d'une recherche-action menée en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPII) pour évaluer les impacts positifs sur les femmes des deux premières cohortes et mesurer l'efficacité globale du projet.

Gestion de la friperie

Parmi les projets des Femmes-relais, il est à noter le travail formidable qu'elles accomplissent dans la gestion de notre friperie. Elles se chargent de classer, placer et organiser les généreux dons que nous recevons, et accueillent les femmes de la Maison Flora Tristan une fois par mois. Leur engagement et leur dévouement contribuent grandement à créer un environnement accueillant et solidaire pour toutes les résidentes.



Témoignage

« En 2023, nous avons participé à une dizaine de rencontre à la Table de concertation Petite Enfance et Famille du quartier. Cette collaboration avait été instaurée il y a plusieurs années grâce à une vision de notre coordonnatrice des services internes, Sarah Meziti; or, la pandémie y avait mis un frein. Eh bien, cette année aura vu son grand retour !

J'ai adoré rencontrer les actrices du quartier, qui partagent notre dévouement pour le droit des enfants d'avoir des services adaptés et amusants. Grâce à un brainstorming partenarial, une immense rencontre style «speed-dating» fût organisée en janvier 2024 afin d'encourager et de renforcer nos liens de collaboration pour les familles.

Ce fût l'occasion, pour ma part, de sensibiliser à la réalité de la violence conjugale, méconnue, mais ô combien vécue par les actrices et acteurs institutionnel-les et communautaires du quartier.

De plus, en novembre 2023, une rencontre de collaboration entre les intervenantes de la MFT et les travailleuses de proximité du quartier nous a permis d'approfondir nos réflexions sur l'accompagnement des femmes, et sur nos limites, étant une ressource d'hébergement à court-terme. »

Corinne Roy, intervenante psychosociale

Table de concertation Petite Enfance et Famille du quartier

La Table de concertation Petite Enfance et Famille du quartier est un lieu de collaboration et de dialogue entre divers acteurs communautaires et institutionnels. Créée pour répondre aux besoins des familles et des enfants de la communauté, cette table de concertation vise à

développer et à mettre en œuvre des services adaptés et innovants qui soutiennent le bien-être et le développement des jeunes. Grâce à une vision proactive et inclusive, cette table permet de renforcer les liens entre les différents intervenants et de favoriser une approche intégrée et cohérente des services offerts aux familles du quartier.

Casa de la Mujer Inmigrante Latina



Chaque année, nous sommes fières de commanditer La Casa de la Mujer Inmigrante Latina pour l'organisation du seul et unique sommet des Femmes latines immigrantes au Canada. Cet événement exceptionnel rassemble des femmes de toute la communauté latino-américaine pour partager des expériences, des ressources et des stratégies visant à renforcer leur bien-être et leur empowerment.

Nous avons également le plaisir d'offrir des ateliers de cuisine dans nos locaux du service externe en partenariat avec la Casa de la Mujer Inmigrante Latina. Ces ateliers ont lieu chaque premier vendredi de chaque mois. Lors de ces ateliers, les participantes ont l'opportunité d'apprendre de nouvelles compétences culinaires tout en partageant leur vécu en violence conjugale dans un environnement convivial et soutenant.



Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)



Table de concertation
en violence conjugale
de Montréal

Notre directrice générale, Chloé Deraiche, s'est engagée activement à promouvoir une gouvernance exemplaire et à renforcer les collaborations au sein du secteur communautaire. En plus de ses responsa-

bilités à la Maison Flora Tristan, Chloé a assumé le rôle de présidente du conseil d'administration de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM).

Son mandat en tant que présidente de la TCVCM a été marqué par un engagement à s'assurer de la bonne gouvernance de la Table, en travaillant de manière transparente et en collaborant étroitement avec les membres du conseil et les partenaires communautaires. Chloé a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer l'efficacité organisationnelle, à renforcer les partenariats et à assurer la représentation des intérêts des membres de la TCVCM.

Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (L'Alliance)



Notre collaboration avec l'Alliance nous permet de rester informées des évolutions, des négociations financières et des sujets impactant notre organisme. Elle propose des formations aux travailleuses (Forum des intervenantes) et des rencontres favorisant l'échange d'expertise. De plus, l'Alliance organise des rencontres régulières des gestionnaires des maisons de 2^e étape afin que toutes puissent être informées notamment des discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et échanger sur les bons coups, et les défis rencontrés sur le terrain.



Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal (C.A.C.VC de Montréal)



La Maison Flora Tristan s'engage activement dans l'Entente de collaboration entre partenaires pour la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal. Notre participation à cette entente démontre notre détermination à adopter une approche proactive et informée dans la lutte contre la violence conjugale. Nous sommes résolues à travailler de concert avec d'autres organismes pour renforcer la cohérence et l'efficacité des réponses à cette problématique urgente et complexe.

Notre objectif primordial est de développer davantage ces partenariats et nos compétences, afin d'assurer que notre équipe soit non seulement réactive, mais aussi proactive dans la gestion des cas de violence conjugale à haut risque. En collaborant étroitement avec nos partenaires, nous sommes convaincues de pouvoir offrir un soutien plus complet et adapté aux personnes touchées par la violence conjugale, contribuant ainsi à la prévention et à l'intervention efficace dans ces situations critiques.

Service aux collectivités de l'UQAM (SAC-UQAM)



La Maison Flora Tristan occupe une place privilégiée en tant que membre externe au sein du Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM, un comité qui favorise le développement de projets de recherche ou de formation impliquant les professeurs/chercheurs et les groupes sociaux traditionnellement sous-représentés dans les universités. Cette collaboration dynamique facilite le

soutien mutuel, le partage des connaissances et l'établissement de partenariats fructueux, permettant ainsi la concrétisation de nombreux projets chaque année.

Le SAC-UQAM, une initiative unique au Québec, s'engage à rendre le savoir universitaire accessible aux organismes communautaires, aux groupes de femmes, aux syndicats et à d'autres partenaires économiques, culturels et professionnels. Avec un modèle de gouvernance paritaire composé d'un nombre égal de représentants du milieu et de représentants de l'université, le SAC-UQAM favorise une démocratisation du savoir et encourage un véritable partenariat entre les différentes parties prenantes.

Notre engagement envers la collaboration et l'amélioration des services communautaires s'étend également à notre participation au volet étudiant des Services aux collectivités (SAC). Ce comité joue un rôle essentiel dans l'amélioration des services offerts aux collectivités locales, en s'appuyant sur des étudiants engagés. Ces derniers participent activement aux projets des organismes communautaires en réponse à leurs demandes, apportant un soutien précieux.

Hébergement femmes Canada (HFC)



La Maison Flora Tristan est affiliée à Hébergement femmes Canada, un réseau national composé de 14 associations provinciales et territoriales qui représentent plus de 400 maisons d'hébergement pour femmes à travers le Canada. Notre engagement au sein de cette communauté est manifeste, notamment via notre participation active à la communauté de pratique sur l'immigration. Cette plateforme réunit des maisons d'aide et d'hébergement de tout le pays, offrant un espace d'échange et de collaboration sur les défis et les besoins communs rencontrés par les femmes

victimes de violence conjugale dans un contexte d'immigration.

Au sein de cette communauté, nous partageons des ressources et bénéficions de l'expertise de mentors qui ont réussi à mettre en œuvre des pratiques exemplaires. Leurs conseils et les leçons tirées de leurs expériences enrichissent notre propre pratique. De plus, nous participons activement à des sessions d'apprentissage animées par des expertes, couvrant une gamme diversifiée de sujets liés à l'immigration. Cette collaboration dynamique nous permet d'améliorer constamment notre approche et notre soutien envers les femmes et les enfants hébergés.

JURIPOP

La Maison Flora Tristan a pris part à la deuxième édition des JuriRDV, un événement organisé par JURIPOP. Cet événement a rassemblé, le temps d'une journée, des personnes et des alliées engagées dans l'amélioration du système de justice pour les victimes et survivantes de violences. Cette rencontre a été l'occasion de discuter des défis auxquels les femmes victimes de violence conjugale sont confrontées dans leur parcours judiciaire. Des conférences dédiées aux violences conjugales et aux violences à caractère sexuel, ainsi que des ateliers principalement orientés vers la pratique dans ces contextes, ont été organisés. De plus, divers kiosques ont permis aux participant(e)s de reconnaître ou de découvrir l'importance du réseautage professionnel pour renforcer le filet de sécurité autour des personnes affectées par la VC et les violences à caractère sexuel (VCPS).



La Maison est membre de :

Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

Alliance-Montréal

Association canadienne pour la santé mentale – Filiale de Montréal (ASCM – Filiale Montréal)

Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

Hébergement femmes Canada (HFC)

Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

Relais-femmes

Services juridiques communautaires du quartier

Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)

Table de concertation des partenaires contre la violence conjugale et familiale du quartier

Table en Petite Enfance et Famille du quartier

Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ)

Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)

Perspectives 2024-2025

— Élaborer une planification stratégique

Développer une feuille de route claire et détaillée pour guider l'organisation vers ses objectifs à court, moyen et long terme.

— Garantir un financement stable et diversifié

Identifier et sécuriser différentes sources de financement, incluant les subventions gouvernementales, les dons privés, les partenariats avec des entreprises et les collectes de fonds.

— Moderniser les infrastructures

Mettre à jour les installations et les équipements pour répondre aux normes actuelles de sécurité et de confort.

— Consolider l'équipe de travail

Renforcer la cohésion et la collaboration au sein de l'équipe en offrant des formations continues et en favorisant le développement professionnel. Recruter du personnel qualifié pour combler les besoins spécifiques de l'organisme.

— Renforcer les capacités organisationnelles

Développer les compétences et les ressources internes pour améliorer la gestion et l'administration de l'organisme.

— Optimiser l'analyse du projet de deuxième étape

Mener une évaluation approfondie du projet de deuxième étape afin de garantir son efficacité.





MAISON FLORA TRISTAN

WWW.MAISONFLORATRISTAN.COM

